



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°145

VAYIKRA

11 & 12 Décembre 2022

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
Pa'had David	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Koidinov	21
La Daf de Chabat	22
Autour de la table du Shabbat.....	26
Haméir Laarets.....	28



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Vayikra
9 Adar II 5782
12 Mars
2022
164

Dvar Torah

CHABBAT VAYIKRA

Nous commençons un nouveau 'Houmach, le Séfer Vayikra qui traite essentiellement des Sacrifices qui étaient amenés dans le Temple. Ces Sacrifices représentaient l'activité principale du Service dans le Beth Hamikdache. Chaque matin, le Service commençait par un Sacrifice nommé *Korban Tamid* («Sacrifice perpétuel»). Le Service quotidien se terminait, au coucher du soleil, par un autre *Korban Tamid*. La manière dont était offert ce Sacrifice peut nous servir d'inspiration dans notre Service divin. Ici, *Hachem* ne demande pas de l'homme qu'il sacrifie tout ce qu'il possède. Il ne nous demande pas d'apporter tous nos biens au Temple de Jérusalem. En fait, le *Korban Tamid* était composé d'un agneau, d'une petite quantité d'huile et de vin, d'un peu de farine et de sel. Ainsi, il était formé de toutes les composantes de la Création: l'agneau représente le règne animal; le vin et la farine, le règne végétal; le sel, le monde minéral. Ce Sacrifice était offert au nom de tout le Peuple Juif et il n'était donc pas nécessaire que chaque Juif amène son propre Sacrifice. Les Sacrifices étaient achetés à partir d'un fonds spécial auquel tous les Juifs contribuaient en début d'année. En donnant une petite somme d'argent, chaque Juif participait, ainsi, au double *Korban Tamid* quotidien. Pour *Hachem*, ce n'est pas la quantité qui compte mais la qualité. La question n'est pas de savoir combien nous donnons mais plutôt, comment nous donnons. Dieu demande que nous ne Lui

consacrions qu'une petite somme et Il désire que cela soit fait volontairement, avec joie et enthousiasme. La contribution réelle de chaque individu était presque insignifiante, mais si elle était donnée de tout cœur, ceci était suffisant pour mériter la bénédiction Divine. Malgré son nom, le *Korban Tamid* n'était fait que deux fois par jour, à des moments très précis. Cependant, il porte ce qualificatif car il avait une influence sur toute la journée. Ainsi, si le Juif débute sa journée par un Sacrifice, *Korban Tamid*, de la racine hébraïque signifiant «approche - *Kirouv*», s'il s'engage dans une dynamique d'approche vers Dieu, ceci aura un effet sur tout le reste de la journée. Alors, cet engagement peut être considéré comme «perpétuel» tant son influence est grande. Ainsi, lorsqu'un Juif se réveille chaque matin, si sa première action matinale est de réciter «*Modé Ani*», ceci vaut le *Korban Tamid*, le «Sacrifice perpétuel». Dans cette petite prière, l'homme s'adresse à Dieu en tant que «Roi Vivant et Existant – *Melekh Haï VéKayiam*», déclarant ainsi sa soumission à *Hachem* et sa volonté de le servir. En débutant la journée de cette manière, l'homme est assuré de vivre une journée totalement différente. A l'instar du *Korban Tamid* qui avait un effet sur l'existence entière, la petite prière quotidienne infuse en nous une dynamique pour s'approcher toujours avec plus d'intensité d'*Hachem*.

Collel

«Quel lien relie Pourim et Yom Kippour?»

Le Récit du Chabbat

La première Guerre Mondiale en était déjà à sa seconde année. Les Juifs de Pologne souffraient de terribles privations et bien que ce fût bientôt *Pourim*, la ville de Radine était plongée dans

l'angoisse et le désespoir. Le Rav de la ville était Rav Israël Meïr HaCohen, plus connu sous le nom de 'Hafets 'Haim. La nourriture devenait rare, les impôts étaient élevés mais surtout de nombreux

Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 18h31

Motsaé Chabbat: 19h38



1) Le Chabbath qui précède *Pourim*, lors de l'ouverture du *Hekhal* à la synagogue, nous sortons deux *Sifré Thora*. Dans le premier nous lisons la Paracha de la semaine (*Vayikra*), et dans le second, nous lisons le passage de «*Zakhor Et Acher Assa Leh'a Amalek...*». Cette lecture s'appelle «*Parachat Zakhor*» (ce passage se trouve à la fin de la Paracha de *Ki Tetsé* dans le livre de *Dévarim*). Selon l'opinion de la majorité des décideurs, la lecture de *Parachat Zakhor* est un Commandement positif ordonné par la Thora (*Mitsvat Assé Dé-Oraïta*). Or, selon le grand principe général tranché dans le *Choulh'an Arouh'* [*Orakh 'Haïm 60, 4*] selon lequel les *Mitsvot* nécessitent une *Kavana* - intention (*Mitsvot Tsrikhot Kavana*), il est donc impératif de se concentrer lors de la lecture de la *Parachat Zakhor*, et de penser à ce moment précis que nous sommes en train de nous acquitter de notre devoir de se souvenir de l'acte d'*Amalek*, et du devoir de son extermination. De même, le *Hazan* qui lit dans le *Séfer Thora*, doit penser à acquitter l'assemblée de son obligation.

2) Une personne qui a eu un cas de force majeur, et qui ne s'est pas rendue à la synagogue ce Chabbath matin pour entendre *Parachat Zakhor*, devra – lors du Chabbath *Ki Tetsé* – penser à s'acquitter de son devoir lorsqu'il entendra *Zakhor* à la fin de cette Paracha. Dans ce cas, il devra demander au préalable au *Hazan* de penser à l'acquitter de ce devoir lors de la lecture de *Zakhor* à la fin de la Paracha de *Ki Tetsé*.

(D'après le *Choulh'an Aroukh Orakh 'Haïm Siman 685*)

לעילוי נשמות

à Sassi Ben Fredj Atlani à David Ben Mari Myriam Hagege à Claudine Esther Bat 'Hanna Assayag à Dan Chlomo Ben Esther à Emma Simha Bat Myriam à Meyer Ben Emma à Fraoua Bat Nona à Saouda Mazal Bat Aouicha Marciano à Haziza Bat Sol Ovadia à William Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana

jeunes Juifs étaient enrôlés de force dans l'armée: qui savait quand on les reverrait? A l'approche de Pourim, un Juif demanda au 'Hafets 'Haïm: «Cette année nous sommes si malheureux! Nos fils sont au front. Comment peut-on nous demander de célébrer Pourim dans ce monde de souffrance?» «Ne vous inquiétez pas», dit le 'Hafets 'Haïm, «même dans cette époque terrible nous ne devons pas perdre notre confiance en D-ieu. Même maintenant nous devons nous réjouir pour les grands miracles qu'Hachem a fait pour notre Peuple à Pourim. Il y a de nombreuses années, à l'époque de Pourim, le Tsar avait édité un terrible décret. Il ordonnait aux Juifs de fournir deux fois plus de jeunes gens pour le service militaire. Comme vous le savez, ces conscrits étaient encore des enfants et devaient rester dans l'armée pendant vingt ans. Après cette très longue période, ils ne se souvenaient pratiquement plus de leur Judaïsme et étaient perdus pour leur famille pour toujours. Cette année-là, la conscription devait se passer à Pourim et les Juifs de Vilna étaient pratiquement en deuil. Cependant, malgré leur douleur, les Juifs de Vilna pratiquèrent les Mitsvot de Pourim: ils distribuèrent des Michloa'h Manot et de l'argent aux pauvres. Leur seule consolation était la lecture de la Méguila, le rappel des miracles que D-ieu avait envoyés à Son peuple de façon inattendue. Mais la situation empira. Le Tsar promulgua un nouveau décret contre les Juifs afin qu'ils fournissent encore davantage de conscrits. Tous les plus grands Rabbins et responsables communautaires supplièrent le Tsar d'annuler ce décret mais en vain. Les jeunes gens furent désignés et on leur donna l'ordre de se préparer pour le mois d'Av, le mois juif qui vit la destruction des deux Temples, le mois désigné pour les tragédies. Le décret était prêt et on attendait la signature du Tsar. Cela ne devait prendre que quelques secondes mais alors qu'il allait tremper sa plume, sa main heurta par inadvertance l'encrier qui se renversa sur le papier et l'encre recouvrit le nom du Tsar. Le Tsar était superstitieux. Il interpréta cela comme un mauvais présage du Ciel et il refusa obstinément qu'on réécrive le document. Et c'est ainsi que ces jeunes gens furent sauvés d'un destin atroce, sans aucun doute grâce à la joie manifestée par les Juifs de Vilna en ce sombre Pourim.»

Réponses

Le **Tikouné Zohar** [Tikoun 21, 57b] enseigne: «**פּוּרִים** Pourim tire son nom de **יוֹם הַכּוּפּוּרִים** **Yom HaKippourim**». Aussi précise-t-il, que de même que le Cohen Gadol, le jour de Yom Kippour, revêtait ses habits de Kappara (expiation) et entraînait dans le «Saint des Saints», de même, est-il dit à propos d'Esther: «**Esther mit ses vêtements royaux** (à l'instar du Cohen Gadol) et se présenta dans la cour intérieure de la maison du roi (le «Saint des Saints»)». Lorsque le roi vit la reine Esther debout dans la cour, elle trouva grâce à ses yeux (l'expiation des fautes)» (Esther 5, 1-2). Ainsi le jour de Pourim, l'expiation de nos fautes est obtenue, non pas à travers la mortification de Yom Kippour, mais à travers le délice et la joie (à noter que «**כּוּפּוּרִים** – Kippourim» peut se lire «**comme Pourim כּוּפּוּרִים**», signifiant ainsi que Yom Kippour ne fait que ressembler – sans forcément atteindre – au jour de Pourim). Pour mieux saisir le lien entre Pourim et Yom Kippour, rapportons l'enseignement suivant [Siddour Divré Elokim 'Haïm – Chaar Pourim]: «**Lorsqu'Haman a tiré au sort** contre Israël, il a suscité une réaction dans les cieux supérieurs. On y tira au sort également - les tirages au sort relatifs à deux lots - ceux du Cohen Gadol à Yom Kippour (comme il est dit: «**Aaron tirera au sort** pour les deux boucs: un lot sera pour l'Éternel, un lot pour Azazel» - Vayikra 16, 8).» Ainsi, Pourim et Yom Kippour sont liés par le sujet du «tirage au sort» qui représente une prise de décision dépassant l'ordre de la logique et donc de la nature. Dans le langage de la 'Hassidout [voir Séfer HaMaamarim 5 – Pourim], ces deux fêtes se situent à un niveau dépassant «l'enchaînement des Mondes» exprimé par le Nom de D-ieu (Tétragramme). Aussi, est-il dit à propos de Yom Kippour: «Car en ce jour... vous serez purs de tous vos péchés **devant l'Éternel** (grâce à un épanchement de bonté divine situé plus haut que le Nom de D-ieu)» (Vayikra 16, 30). Par ailleurs, la Méguila d'Esther (racontant l'histoire de Pourim) ne fait pas mention du Nom divin, car, elle aussi, située à un niveau supérieur au Nom de D-ieu: l'Essence divine [conformément aux paroles du **Rambam** – fin des Lois de Méguila: «Tous les livres des Prophètes et des Hagiographes sont amenés à disparaître à l'époque de Machia'h, à l'exception de la Méguila d'Esther, qui demeurera comme les cinq livres de la Thora, et les lois de la Thora orale qui ne sont seront jamais abrogées»]. La raison d'une telle élévation perçue dans ces deux fêtes réside dans leur point commun: la **Téchouva** [«Grande est la Téchouva car **elle précède** la création du Monde» - Midrache Téhilim 90]. Dans les deux cas, la Téchouva fut suivie d'un attachement fort avec la Thora: A Yom Kippour, ils reçurent les Secondes Tables [voir **Taanit 30b**], tandis qu'à Pourim, ils acceptèrent la Thora avec amour [voir **Chabbath 88a - Rachi**]. Expliquons maintenant comment le sort (Pour) lancé ici-bas par Haman a incité Hachem à tirer au sort les deux lots (Pourim) tirés par le Cohen Gadol à Yom Kippour. Le Talmud nous enseigne [Méguila 14a]: «Le retrait de la bague d'A'hachvéroch (pour sceller le décret de Haman) a été plus efficace que les quarante-huit Prophètes et les sept Prophétesses qui ont prophétisé pour le Peuple Juif. Ces derniers n'ont pas réussi à ramener le Peuple Juif sur le bon chemin, mais le retrait de la bague d'A'hachvéroch l'a ramené sur le bon chemin.» Ainsi, la «bague d'A'hachvéroch» a suscité la Téchouva du Peuple Juif réveillant d'une certaine manière l'effet de Yom Kippour. De même qu'à Yom Kippour, le Cohen Gadol tirait au sort deux lots, un bouc «pour Hachem» et un bouc «pour Azazel», de même, à Pourim, D-ieu a tiré au sort deux lots dans les cieux: Un lot «pour Hachem» - sur Mordékhaï et Israël, en les désignant comme Sa part. et un lot «pour Azazel» - sur Haman et son entourage, les descendants d'Amalek. Le Séfer Akédát Its'hak [Shaar 63] explique par ailleurs que les deux boucs - semblables en tous points lots – un «pour Hachem» et un «pour Azazel» correspondent respectivement à Yaacov et son frère jumeau Essav. Aussi, Hachem a-t-il choisi Yaacov Avinou et abandonné Essav à «Azazel», comme il est dit: «J'ai aimé Yaacov, et j'ai eu de la haine pour Essav» (Malakhi 1, 2-3) [A noter que le '**Hida** - Midbar Kédémot rapporte que Mordékhaï était la réincarnation de Yaacov et que Haman était celle d'Essav.]



La perle du Chabbath

Ce Chabbath nous lisons la Paracha de Zakhor **זָכוֹר** («**Souviens-toi**»): «Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek, lors de votre voyage, au sortir de l'Égypte; comme il t'a rencontré accidentellement en chemin... Tu étais alors fatigué, à bout de forces, et lui ne craignait pas D-ieu... Tu effaceras la mémoire d'Amalek de dessous le Ciel: ne l'oublie point» (Dévarim 25, 17-19). **D'où vient Amalek?** Apportons quelques éléments de réponse: **1)** Concernant l'origine d'Amalek, il est écrit: «Timna devint concubine d'Elifaz, fils d'Essav, elle lui enfanta Amalek» (Béréchit 36, 12). **Rachi**, citant le Talmud [Sanhédrin 99b] explique: «La Thora précise le nom de la mère d'Amalek, et son statut de concubine pour mettre en relief la réputation extraordinaire dont jouissait Abraham auprès des Nations: épouser l'un de ses descendants était une chose recherchée de tous. **Timna était une princesse: Et la sœur de Lotan, Timna**' (Béréchit 36, 22). Cette femme de haut rang voulut se convertir et vint se présenter devant Abraham, Its'hak et Yaacov, **qui la repoussèrent tous**. C'est alors qu'elle chercha à devenir au moins l'épouse d'Elifaz, descendant direct d'Abraham, même s'il ne suivait pas du tout la voie tracée par ses ancêtres. Devant son refus, elle lui dit: 'Si je n'ai pas le mérite de devenir ton épouse, prends-moi au moins comme concubine'. Le Talmud conclut ce passage en disant: «Timna a dit: 'Je préfère être une servante dans de cette Nation plutôt que d'être une princesse dans une autre.' **Pourtant, de cette union naquit Amalek, qui fera souffrir le Peuple Juif tout au long de son histoire. Pourquoi? La raison en est que les Patriarches n'auraient pas dû repousser Timna.**» **2)** La première sortie d'Amalek contre Israël a surgi à la suite de la transgression du premier Chabbath ordonnée au Peuple Juif [voir **Chabbath 118b**]. **3)** Il est écrit: «On appela ce lieu Massa et Meriba, à cause de la querelle des Enfants d'Israël [à propos du manque d'eau] et parce qu'ils avaient tenté l'Éternel en disant: «**Nous verrons si l'Éternel est avec nous ou non!**» **Amalek survint et attaqua Israël à Réfidim**» (Chémot 17, 7-8). **Rachi** commente: «La juxtaposition de ce paragraphe avec ce qui précède nous apprend ceci: 'Je suis toujours avec vous, et prêt à pourvoir à tous vos besoins. Vous venez de dire: **"Y a-t-il Hachem au milieu de nous, ou non?"** Sur votre vie! Un chien va venir vous mordre. Vous criez alors vers Moi et vous saurez où Je suis'. Cela ressemble à un homme qui avait chargé son fils sur ses épaules et pris la route. L'enfant voit un objet et lui dit: 'Père, prends cet objet et donne-le-moi!' Le père le lui donne, et ainsi de suite une deuxième et une troisième fois. Plus tard, ils rencontrent un homme, et l'enfant lui demande: 'As-tu vu mon père?' Son père lui dit alors: 'Ne sais-tu pas où je suis?' Il le pose à terre, sur quoi vient le chien [Amalek] qui le mord.» [Le doute concernant l'existence de D-ieu (**"Y a-t-il Hachem au milieu de nous, ou non?"**) provoque l'apparition d'Amalek – symbole du Yetser Hara. A noter que la valeur numérique de Amalek **אַמְלֵק** est identique à celle de mot Safek ספק – doute (240)]. Par ailleurs, Amalek fit son apparition à un endroit nommé **Réfidim** רִפְדִּים, ville qui signifie littéralement «relâchement des mains (Rafou Yadaïm)». Ce relâchement ouvrit la porte à Amalek qui introduit alors l'indifférence par rapport à la Emouna, la Thora et aux Mitsvot. Selon l'expression de nos Sages (voir Rachi sur Dévarim 25, 18): «Il a refroidi la baignoire». Cela, à l'appui du verset: «Il t'a rencontré accidentellement (KARKha קָרְךָ)» que l'on peut aussi traduire par «Il t'a refroidi». **4)** **Rachi** rapporte une autre raison à la venue d'Amalek, basée sur la juxtaposition des Textes: «**Des poids exacts et loyaux, des mesures exactes et loyales, doivent seuls être en ta possession...** Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek» (Dévarim 25, 15-17): «Si tu fraudes dans les poids et les mesures, redoute les provocations de l'ennemi (en l'occurrence Amalek), comme il est écrit: 'Les balances de tromperie sont une abomination pour Hachem' (Proverbes 11, 1), et au verset suivant: 'Vient l'orgueil et vient la honte'».

PARACHA VAYIKRA 5782

LE BIEN- ÊTRE D'AUTRUI

Les bases nationales et matérielles du peuple étant établies, Moïse va se consacrer à sa mission essentielle, faire de ce peuple, grâce aux commandements de la Torah « un peuple de prêtres et une nation sainte ». L'appel de Dieu à Moïse « **Vayiqra ויקרא** », qui a donné son nom au troisième livre de la Torah, revêt un caractère particulièrement solennel. Il marque que le contenu de ce message central définit le caractère spécifique du peuple d'Israël, au niveau matériel aussi bien qu'au niveau spirituel. La sainteté d'Israël couvre tous les domaines de la vie du peuple, l'habillement, la nourriture, le comportement intime et le comportement social. Aucun domaine n'est laissé à la discrétion de l'individu ou à son choix. Les normes sont précisées tout au long des cinq livres de la Torah et imprégnées par l'esprit du Lévitique, de la notion de **korbane**, du sacrifice de soi, de l'homme face à Dieu dont le sacrifice d'animaux en est le symbole. L'homme selon la Torah est un être entièrement dévoué à son Créateur ainsi qu'il le rappelle matin et soir dans le **Shema' Israël** « Tu aimeras l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tous tes moyens » même s'il faut lui donner son âme, mourir pour Lui. Mais la Torah dans son essence, a pour objectif que l'homme vive pour servir Dieu selon sa divine Volonté.

LA NOTION DE SACRIFICE.

Le fait que l'animal serve d'expiation à l'homme nous interpelle. Puisque c'est l'homme qui a **fauté**, c'est sa chair et son sang qui devraient être présentés sur l'autel. En quoi égorger un animal peut-il racheter la faute de l'homme. Une remarque s'impose pour comprendre le sacrifice d'animaux. Dans le monde que Dieu a créé, les matières sont hiérarchisées : **le דומם Domème**, le minéral, désigne la terre qui sert de support et de source de nourriture pour le « règne végétal ». **Le צומח Tsoméah**, le règne végétal inclut tout ce qui pousse en terre , et dont certaines espèces servent de nourriture aux animaux et aux êtres humains. **Le חי Haya**, (le vivant), le règne animal désigne tout ce qui vit sur terre, animaux, volatiles, insectes qui se nourrissent d'animaux de volatiles ou d'insectes et enfin **le מדבר medabèr**, l'homme parlant tire profit de tout ce qui le précède pour assurer sa survie. Au-dessus de ces quatre catégories naturelles, nos Sages placent **Israël** qui donne son sens à chaque chose et peut la sanctifier.

Bien sûr la question des sacrifices est toujours délicate car l'ensemble des rites sacrificiels peut choquer à l'instar de la manière dont la viande que nous mangeons qui est le résultat de la mise à mort d'un nombre considérable d'animaux, chose à laquelle on ne pense que rarement.

Cependant certains grands maîtres comme Maïmonide pensent que l'évolution du judaïsme va dans le sens de la disparition des sacrifices d'animaux, qui de toute façon disparurent dès la destruction du second temple.

Depuis la destruction du second temple, nous avons les trois prières quotidiennes instituées par nos Sages pour rappeler les sacrifices selon le dicton : **ouneshalma Parim Sefaténu** « Nous payerons des bœufs avec nos lèvres » , mais aussi, la **table familiale** remplace l'autel des sacrifices. Ainsi qu'il est dit : **זה השלחן אשר לפני ה'.** Avant de se mettre à table, on procède à un certain nombre de rites : Ablution des mains, bénédictions sur le pain , sur le vin , consommation d'aliments purs , le tout agrémenté de l'étude de la Torah et du service dans le Temple qui remplace les sacrifices comme l'enseigne Rèch Laquich dans le traité **Menahot**, 110a. Maïmonide voyait dans les sacrifices d'animaux, le moyen d'orienter l'esprit et le cœur de l'homme vers le Créateur en les détournant des idoles. En effet, Les idolâtres de l'Antiquité attribuaient aux sacrifices des vertus particulières comme par exemple d'apaiser la colère de leurs dieux vengeurs, assoiffés de sang. Rien de tout cela dans la Torah qui voit dans l'offrande d'animaux le moyen de se rapprocher de Dieu, en offrant aussi aux prêtres la possibilité de se nourrir.

PROCHE ET PROCHAIN

Se rapprocher de Dieu, signifie dès lors être attentif à la faim et à la soif de l'autre homme, dans tous les domaines, matériels et spirituels. C'est d'ailleurs le sens premier du mot **קרבן qorbane** que l'on traduit par *sacrifice*, et qui vient de la racine **קָרַב qarov** « *proche* » au sens de proximité, mais aussi de « *proche* » au sens de « *prochain* ».

Il est intéressant de constater que le nom employé à propos des sacrifices est le Tétragramme YHWH, l'attribut de miséricorde de Dieu, comme pour rappeler : **ki lo yalpots bémot harasha'** : « Dieu ne désire pas la mort du méchant, mais qu'il revienne de sa voie mauvaise et qu'il vive ». C'est ce qui explique l'emploi de **Mikème** dans la phrase « Si un homme (**adam**) de vous (**Mikème**) veut présenter une offrande à Dieu **YHWH** », peut être interprété ainsi selon le sens littéral « si un homme d'entre vous » ou alors sur le plan allégorique « si l'offrande vient de vous-même, du plus profond de vous-même, si elle représente un effort sincère de vous rapprocher de Dieu et des hommes, alors elle est considérée comme une *offrande* à Dieu-YHWH. En revanche, si vous vous contentez d'exécuter le ce geste mécaniquement, alors elle restera *votre* offrande (Tanya).

De plus, en employant le mot **adam** pour dire *quelqu'un*, la Torah veut attribuer à tout homme la faculté d'offrir un sacrifice à l'Éternel, comme le confirme le roi Salomon lors de l'inauguration du Temple « pour l'étranger qui ne fait pas partie du peuple d'Israël et qui viendrait de loin pour honorer l'Éternel » (1 Rois 8, 41).

RAPPROCHER AUTRUI DE LA SHEKHINA

Le Or Hahaïm interprète le début de cette Paracha et la possibilité d'offrir un sacrifice à Dieu, à la manière du Midrach. Cette interprétation originale parle du caractère d'un sacrifice d'un genre particulier que l'on pourrait qualifier de prosélytisme interne. Hillel en fait allusion dans les *Pirqué Avot* en disant « Sois des disciples d'Aaron, aimant la paix et poursuivant la paix, aimant les en les « *rapprochant* » de la Torah. » (PA 1,12)

Or Hahaïm interprète le texte ainsi : **Adam ki yaqriv mikèm**, « une personne qui fait *rapprocher* de Dieu, *ceux d'entre vous* » qui en sont éloignés et que Dieu aimerait voir proches de lui, ceux-là sont les vrais **qorbane lashem**, les *véritables offrandes* agréables à Dieu. Et voici la preuve que Dieu attache de l'importance à cette mission pour ceux qui en ont la possibilité : il est écrit dans le Traité Yoma 87a kol **hamezaké èt harabim** « Quiconque a une bonne influence sur la la conduite d'un grand nombre de gens, aucune occasion de pécher ne viendra le tenter. »

SE RAPPROCHER DE LA SHEKHINA EN SE RAPPROCHANT D'AUTRUI

Or Hahaïm (Rabbi Haim Ben Attar 1696-1743) rappelle que Dieu ne s'est pas adressé publiquement à Moïse durant 38 ans. Cette fois, Dieu adresse un appel à Moïse avec de grands honneurs pour le rapprocher de la **Shekhina**, de la Présence divine, afin de suggérer au peuple, à ceux qui en ont la possibilité, d'aller au-devant de ceux qui se sont éloignés volontairement ou par ignorance pour les rapprocher de la **Shekhina**. Celui qui ne fait que penser égoïstement à son salut, n'agit pas selon l'esprit de la Torah, qui affirme que l'homme ne se construit que dans son rapport à autrui.

C'est ce que suggèrent les Tables de la loi, la Table de droite définit les devoirs envers Dieu, la Table de gauche détermine la relation de l'homme à autrui. La personne que Dieu aime est celle qui harmonise les deux tables en étant fidèle aux commandements divins et en même temps, en demeurant ouvert aux besoins matériels et aux aspirations spirituelles d'autrui, ainsi qu'il est dit dans les *Pirqué Avot* : **Im ein ani li mi li ?** « Si je ne me soucie pas de moi-même qui s'en souciera ? », **oukheshéani le'atmi ma ani ?** « Mais si je ne suis que pour moi (égoïstement), que suis-je ? » (P. Avot 1, 14). Il ne suffit pas d'améliorer sa conduite et se maintenir sur le droit chemin, il faut aussi y entraîner les autres (Midrach Shmouel). Se soucier du bien-être d'autrui est le véritable secret du bonheur dans le couple, au sein de la communauté et de la cité, et c'est en définitive l'offrande la plus précieuse aux yeux du Créateur.

La Parole du Rav Brand

Le Livre de Vayikra commence ainsi : « Il appela Moché, et D.ieu lui parla depuis la Tente d'Assignation pour dire... » (Vayikra 1,1).

Ce verset qui désigne celui qui parle avec le mot « Il » fait en fait suite aux dernières phrases du Livre de Chemot : « La Nuée couvrit la Tente d'Assignation et le Kevod Hachem – la Gloire de D.ieu – emplît le Tabernacle. Et Moché ne put venir dans la Tente d'Assignation, car la Nuée reposait sur elle, et le Kevod Hachem emplissait le Tabernacle... Car la Nuée de D.ieu était sur le Tabernacle le jour et un Feu était dedans durant la nuit, aux yeux de toute la maison d'Israël pendant toutes leurs stations » (Chemot 40,34-38). Il s'agit de la Nuée et du Feu qui accompagnèrent les juifs depuis leur sortie d'Egypte : « Ils quittèrent Souccot et campèrent à Etam, à la lisière du désert. Et D.ieu allait au-devant eux le jour dans une colonne de Nuée pour les diriger sur le chemin, et la nuit dans une colonne de Feu pour les éclairer, afin qu'ils puissent aller de jour et de nuit » (Chemot 13,22). Ce feu n'était pas un feu ordinaire qu'aurait alimenté un combustible. Il s'agissait de celui dans lequel D.ieu apparut à Moché au buisson : « Un ange de D.ieu lui apparut dans un Feu ardent, du sein du buisson ; il regarda et voici que le buisson était embrasé par les flammes, mais le buisson ne se consumait pas » (Chemot 3,2). Ce Feu brûla au-dessus du mont Sinaï durant les 11 mois qu'ils campèrent tout autour, et les juifs y voyaient le Kevod Hachem : « Et l'aspect du Kevod Hachem était comme un Feu dévorant au sommet de la montagne, aux yeux des enfants d'Israël » (Chemot 24,17). Dès l'inauguration du Michkan, ce Feu brûla aussi à l'intérieur. Bien que le Michkan fût construit avec de larges poutres, et enveloppé entièrement de plusieurs tapis et d'épais rideaux, le Feu à l'intérieur était visible la nuit aux yeux de tous les juifs : sa lumière les traversait. La Nuée

n'était pas non plus un nuage ordinaire : c'est D.ieu qui allait au-devant des juifs, le Kevod Hachem s'y trouvait. Cette expression figure souvent dans la Torah, par exemple dans l'épisode de la Manne : « Et voici le Kevod Hachem apparut dans la Nuée » (Chemot 16,10). Le prophète Yehezkel le décrit dans le Ma'assé Merkava, mais pour en saisir le sens, il faut presque être prophète. En voici quelques éléments : « et l'image au-dessus des têtes des anges formait un ciel comme du cristal sublime... et au-dessus du ciel... comme l'aspect d'une pierre de saphir, et l'image d'un Trône... comme l'image d'un arc-en-ciel qui apparaît dans une Nuée un jour de pluie, ainsi était la vision... du Kevod Hachem... » (Yehezkel 1,22-28). Lors de la traversée de la mer des Joncs, « même une simple servante eut davantage de visions que ce qu'avait vu le prophète Yehezkel » (Mekhila, Chemot 15,2).

En fait, durant tous les quarante ans dans le désert, les juifs contemplèrent la Chekhina. Quand le peuple s'arrêtait, au cours de leurs diverses stations, la nuit le Kevod Hachem se trouvait à l'intérieur du Michkan dans un Feu visible à l'extérieur, et durant la journée, Il apparaissait dans la Nuée au-dessus du camp. Pendant la marche dans le désert, Il allait durant la journée dans la Nuée au-devant eux, et la nuit dans le Feu. Le sens du premier verset de Vayikra est alors ainsi : « Il » – Celui qui se trouvait à l'intérieur du Michkan, le Kevod Hachem – appela Moché afin qu'il y entre. Comme dit le Ramban (début de Terouma), cette scène ressemble à celle du Matan Torah. Ce jour-là également, Hachem appela Moché, à travers le Feu et les Nuées, du haut de la montagne pour lui dicter les Dix Commandements : de la même manière, Hachem l'appela depuis l'intérieur du Michkan, pour lui ordonner les autres commandements.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Début du Séfer Vayikra qui traite des Korbanot et de la pureté dans les premières parachiyot.
- La Paracha enseigne les lois de la Ola, celles de la Min'ha et des Chélamim.
- La Paracha enseigne ensuite plusieurs sortes de korbanot 'Hatat, téchouva.

comme celui du peuple entier qui se trompe ou le Nassi (prince de tribu) qui se trompe.

- La Torah enseigne ensuite certains cas de Acham avec ses lois.
- Pour finir, la Paracha traite de plusieurs cas de vol et la manière dont il doit s'y prendre lorsqu'il fait téchouva.

De la Torah aux Prophètes

Après une semaine d'interruption, nous allons reprendre cette semaine le cycle des Parachiot lues au mois d'Adar. En l'occurrence, nous lirons la Parachat Zakhor. Celle-ci précède systématiquement la fête de Pourim (raison pour laquelle d'ailleurs nous nous sommes abstenus de la lire la semaine dernière, afin qu'elle soit au plus près de la fête) dans la mesure où cet extrait, la Haftara qui l'accompagne ainsi que Pourim sont intrinsèquement liés. En effet, la Parachat Zakhor nous ordonne d'anéantir Amalek, peuple honnit qui ne cherche qu'à nous nuire. Et c'est le roi Chaoul, protagoniste principal de la Haftara, qui sera chargé pour la première fois d'accomplir cette Mitsva. Or son échec retentissant sera à l'origine des événements de Pourim. Car en épargnant Agag (souverain d'Amalek) une nuit de plus, Chaoul lui laissait l'occasion de s'unir avec une femme. L'enfant qui naîtra de cette union n'est autre que l'aïeul d'Haman, personnage principal de la Méguilat Esther et qui comme ses ancêtres, fera tout son possible pour nous porter préjudice.

Enigme 1: מפני שבה תקום

Lève-toi devant une personne âgée.

Enigme 2: Mme Lévy doit placer ses assistantes dos à dos.

Enigme 3: « Une tortue » se dit "tsav" en hébreu. « Tsav » (avec un vèt) a pour guématria 92, nombre correspondant au nombre de psoukim de la Sidra de Pékoudé.

Rébus : Aile / Épée / Coudes / ÉA / Miche / Canne / Miche / Canne / A / Aide / Août

Réponses n°279 Pékoudé

Noir en 3 coups :

- 1) B2B1 faire un cavalier Echec
- 2) A3A4 B1C3
- 3) A4A5 D2B3



Enigmes



Enigme 1: Quel est le Passouk de la Torah où chaque mot contient la lettre « פ » ?

Enigme 2: Il y a 3 caisses de même taille. Dans chacun d'elle il y a deux autres caisses plus petites, et dans chacune d'elles il y en a 4 encore plus petites. Combien est-ce qu'il y a de caisses au total ?

Enigme 3: Quel rapport (lien) peut-on trouver entre Noa'h et l'une des expressions de notre paracha ?

Ce feuillet est dédié pour la Refoua Chéléma de tous les malades

N° 280

Pour aller plus loin...

1) A quel enseignement d'ordre Halakhique font allusion les 10 lettres composant les 3 premiers termes de notre Sidra (Vayikra el Moché), ainsi que le petit "Alef" du mot « Vayikra » y étant associé (1-1) ?

2) Il est écrit (1-1) que Hachem parla à Moché (vayedabère Hachem élay). N'est-ce pas apparemment « l'Éternel qui appela également Moché » de la tente d'assignation (Vayikra el Moché méohel moed) ?

3) Selon une opinion de nos Sages, quel enseignement apprenons-nous du terme « Adam » composant le passouk (1-2) de notre Sidra : « Adam ki yakriv mikème Korban l'Hachem » ?

4) Lors de quel événement historique, un homme désirant offrir un animal issu du menu bétail ("tsone") à Hachem, n'avait guère besoin de fournir des efforts pour s'en procurer un, et l'acheminer jusqu'à son lieu de ché'hita ?

5) Quelle influence avaient les korbanot dans les mondes supérieurs (et qui se répercutait positivement pour nous et pour le monde ici-bas ? (1-2)

6) Selon une opinion de nos Sages, qu'arriva-t-il aux Béné Israël lorsque ces derniers se rendirent coupables d'avoir transgressé l'interdit de "Méila" ("maalou bakodachim", "désacralisation, infidélité envers toutes choses consacrées au service de D..." ?

Yaacov Guetta

Pour me recevoir par mail :

Shalshelet.news@gmail.com

1) Bénédiction sur la lecture :

Il faudra être particulièrement concentré pendant la lecture de la Méguila. En effet, la Halakha stipule que celui qui n'a pas écouté, ne serait-ce qu'un seul mot de la Méguila n'est pas acquitté [Choul'han Aroukh 690,14].

Ainsi, dans le cas où l'on relit la Méguila pour une personne incapable d'écouter attentivement la lecture de la Méguila dans son intégralité (personne âgée ...), on ne récitera pas les bénédictions [Voir Tefila Iedavid (Amar) page 85b ; et Pélé Yoets (Maharékhét pourim)].

Au moment de la récitation de la bénédiction de Chéhé'hiyanou qui précède la lecture de la méguila, on pensera à s'acquitter des autres mitsvot de Pourim (Michloa'h Manote, Michté) [Michna Beroura 692,1].

2) Concernant la berakha que l'on récite après la lecture de la Méguila :

Le Or'hot 'Hayime rapporte (au nom du Yérouchalmi) que cette bénédiction ne se récite qu'en présence d'un minyan ; et ainsi est la coutume des Ashkénazim et de certains séfaradim [Rama 692,1; Nehar Mitsrayime; Berit Kehouna page 137; Maguen Avot page 338]. Cependant, selon la majorité des Richonim, il en ressort qu'il faut réciter cette bénédiction même sans la présence d'un minyan [Or Torah Iyar 5767 Siman 96; Alon Bayit Neeman]. Et ainsi semble être l'avis du Choul'han Aroukh [Mamar Mordekhaï 692,4]. Toutefois, certains penchent plutôt pour le principe de Safek berakhote lehakel [Ye'havé Daate 1,88]. En pratique, on s'efforcera dans la mesure du possible de réunir un minyan afin de s'acquitter de tous les avis.

On pourra associer les femmes ainsi que les enfants non Bar-Mitsva pour compléter le nombre de 10 personnes [Hazon Ovadia page 89]. A défaut, ceux qui ont l'habitude de réciter cette bénédiction ont tout à fait sur qui s'appuyer [Ben Ich 'Haï 1 Tesavé et 13; Alé Hadass 17,13; Ateret Avote 2 perek 21,19 Voir aussi le Or Létsion 1,48 et 4 perek 54,11].

3) Concernant l'obligation des femmes :

Les femmes sont tenues d'écouter la Méguila aussi bien le soir de Pourim que le jour.

Selon le Choul'han Aroukh, elles devront réciter la bénédiction avant la lecture, à savoir « Al Mikra Méguila » et ainsi est la coutume de l'ensemble des communautés Séfarades [Mo'hazik Berakha 689; Hazon Ovadia P.53; Or Létsion 4 perek 54,3; Alé Hadass 17,13; Na'hoket Avote (Minhag Pourime et 16)].

La coutume Ashkénaze est de réciter " Lichmoa Meguila " (Rama 689,2) ou "Lichmoa Mikra Méguila" [Michna Beroura 689,8; Achré Haich 3 perek 43,32; Voir aussi le Ateret Avot 21,20]. D'autres lisaient la Méguila aux femmes, sans réciter les bénédictions [Ben Ich 'Haï Tetsavé et 1; Berit Kehouna page 96; Nahagou Haame et 6].

Toutefois, il est à noter que cette dernière coutume provient certainement du fait qu'autrefois, l'ensemble des femmes n'étaient pas en mesure de suivre correctement, ce qui risquait d'invalidé la bénédiction (Voir le Pélé Yoets Maharékhét pourim ainsi que le Maguen Avot page 333). C'est pourquoi, plusieurs décisionnaires écrivent que l'on n'est pas tenu de perpétuer cette coutume là où les femmes sont capables de suivre l'intégralité de la méguila correctement. [Hazon Ovadia page 53, voir aussi le Sefer Rina Outefila siman 689 du Rav B.A. Toledano].

4) Concernant les enfants :

Il est une mitsva d'amener les enfants afin qu'ils écoutent la lecture de la Méguila. Mais il y a lieu de rappeler que cela est valable uniquement dans le cas où ils sont capables de suivre la lecture sans perturber l'office ainsi que la lecture ! Autrement, il sera strictement défendu de les emmener car ils risqueraient d'empêcher une partie des fidèles de s'acquitter de la Mitsva [Hazon Ovadia page 61/62, voir aussi Michna Beroura 689,18].

David Cohen



1) Quel Korban ola n'est pas valable

même s'il n'a aucun défaut physique ? (Rachi, 1-3)

2) Quel acte important à faire sur un Korban à l'époque du Michkan ou du Beth Hamikdash ne se faisait pas à l'époque des Bamot ? (Rachi, 1-3,4)

3) Sur quel Korban Ola n'était-il pas nécessaire de faire la smikha ? (Rachi, 1-4)

4) Quelle est la différence entre une ché'hita et une mélika ? (Rachi, 1-15)

5) Il y a plusieurs types de Korban Min'ha. Celui qui prend sur lui d'en apporter un sans préciser lequel, lequel doit-il apporter ? (Rachi, 2-1)

6) Dans un Korban Min'ha, à partir de quelle étape dans le Korban, la chose doit obligatoirement être faite par un Cohen ? (Rachi, 2-2)

Echecs

Comment les noirs
peuvent-ils faire
Mat en 3 coups ?

**Réponses aux questions**

1) Les 10 lettres de l'expression « Vayikra el Moché » (Hachem appela Moché) font allusion aux 10 personnes faisant le zimoun. (En effet, à l'instar de Hachem lançant un appel affectueux et solennel à Moché, on choisit généralement une personne importante pour lancer un appel solennel aux hommes de sa table lors du zimoun, les enjoignant avec lui à louer D... pour la nourriture que ce dernier leur a gracieusement octroyée), alors que le petit "Alef" fait lui allusion au petit garçon de moins de 13 ans qu'on peut associer (si nécessaire) à 9 adultes pour ce zimoun. (Sefer Harémazim de Rabbénou Yoël sur la Torah)

2) Non, c'est (selon une opinion de nos Sages) un malakh qui appela Moché de la tente d'assignation, car ainsi est l'usage d'un roi (dont Hachem « kavyakhol » adopte la conduite) : « Lorsque ce dernier désire appeler un particulier, il le fait par l'entremise d'un émissaire ("Malakh"). (Rabbénou Ephraïm sur la Torah)

3) Que seul un Cohen marié a le statut de « Adam » et a donc l'autorisation de procéder aux opérations inhérentes aux korbanot (le terme « Adam » exclut donc le célibataire que la Torah considère à ce titre comme un « Baal moum », personne défectueuse, en lui interdisant de faire un Korban). (Zohar, paracha de Vayikra p5, dibour hamat'hil « ta 'hazé adam »)

4) Lors de la sortie d'Égypte. En effet, les Béné Israël n'avaient pas besoin de faire l'effort d'aller chercher un agneau pour le Korban Pessa'h, car cet ovin venait spontanément de lui-même en courant allègrement vers eux pour s'offrir en sacrifice pour Hachem ! (Sefer "Itav Lev" du Rav Yékoutiel Yéhouda Teitelbaum (Admour de Satmar), Chémot 12-3,4,5, dibour hamat'hil « Véhiné »)

5) Les korbanot avaient « le pouvoir » de calmer, de faire taire (kavyakhol) la colère divine susceptible de s'abattre sur nous et sur le monde entier. "Remez ladavar" : la guématria du mot « Korban » (352) est la même que l'expression (erekh apayim) (incarnant la longanimité de Hachem à notre égard et envers le monde). (Mégale Amoukot, Ofen 190, rapporté par le "Yalkoute Réouveni", Ote 50)

On pourrait également proposer et ajouter que la guématria du mot « Korban » avec son kollel (353) est égale à celle du mot « Sim'ha », car l'acceptation des korbanot apporte ainsi la joie aux fauteurs se voyant pardonner leurs fautes compte tenu de leur tchéouva y étant associée. (Kol Yaacov)

6) Ils furent exilés de Yérouchalaïm. (Midrach Pitrone Torah du Rav Haï Gaon, paracha de Vayikra)

La voie de Chemouel 2**Chapitre 22. Sauvetage éclair**

Lorsque nous nous sommes quittés la semaine dernière, le roi David se trouvait dans une situation on ne peut plus délicate. Il venait de tomber entre les mains d'un géant, prénommé Yichbi, qui rêvait depuis des années de venger son frère Goliath. Dans un premier temps, Yichbi tentera d'écraser son ennemi en se servant de son poids colossal. Mais voyant que cela ne fonctionnait pas, il commença à croire que David avait recours à de la sorcellerie (alors qu'il bénéficiait simplement de la miséricorde divine). Or, celle-ci ne fonctionne que sur le sol (voir le Aroukh Laner dans Sanhédrin 45b). Yichbi n'utilisa donc pas son glaive, craignant un nouveau coup dans l'eau dû à la magie, mais se contenta d'expédier David dans les cieux tout en plantant sa lance à l'endroit où il était censé atterrir.

Et si son fidèle général Avichay n'était pas intervenu à temps, David se serait très certainement empalé sur ce javelot. La Guemara (Sanhédrin 95a) raconte que peu de temps auparavant, une colombe blessée se posa devant Avichay. Le peuple d'Israël étant généralement symbolisé par ce volatile, Avichay comprit immédiatement qu'un grave danger se profilait, et il ne tarda pas à en découvrir l'origine : le roi était introuvable. Il chevaucha alors la mule de David, plus rapide qu'un simple destrier, et partit à sa recherche (nous reviendrons plus en détail sur ce passage la semaine prochaine sDv). Cela lui permit de bénéficier d'un premier miracle, sa monture savait exactement quel chemin emprunter pour retrouver son maître. Elle le fit également en un temps record, comme y fait allusion le début du verset que nous avons rapporté précédemment (« Il rend mes pieds semblables à ceux des biches »).

Sur sa route, Avichay passa devant la demeure d'Orpa, mère d'Yichbi et Goliath. Celle-ci tenta de l'assassiner lorsqu'elle le reconnut (vu son poste, il était connu des Philistins comme étant l'un des bras droits de celui qui avait vaincu son fils) mais au final, elle fut transpercée par sa propre broche, après avoir raté son lancer. Il s'agit là encore d'un prodige puisque cet incident lui permettra plus tard de vaincre Yichbi.

Mais avant cela, Avichay devait sauver son monarque de la chute mortelle qui l'attendait. Pour ce faire, il utilisa le Chem Haméforach, c'est-à-dire, le nom complet de D.ieu, prononcé notamment à Kippour par le Cohen Gadol, et qui avait le pouvoir de changer la nature. En l'occurrence, David resta suspendu dans les airs. C'est donc de cette façon qu'il faut comprendre la fin du verset cité plus haut « Il me place sur mes lieux élevés ».

Yehiel Allouche

Rabbi Yaakov ben Yehouda Weil - Le Mahari

Rabbi Yaakov ben Yehouda Weil, également connu sous le nom de Rabbi Weil ou Mahari est né en 1380 dans la ville de Weil, en Allemagne. Il fut l'un des plus grands poskim ashkénazes de sa génération, et ses écrits rassemblés dans les « Mahari Weil's Responsa » eurent un statut important dans la jurisprudence ashkénaze des générations suivantes. Dans sa jeunesse, il étudia à la yechiva de Rabbi Yaakov, fils du Maharil, à Mayence. Il étudia également à la yechiva de Rabbi Zalman Ronkil. En 1427, le Mahari fut ordonné rabbin par le Maharil, qui lui offrit même le poste de Rosh yechiva dans la ville de Nuremberg. À cette époque, Rabbi Zalman Katz servait déjà sur place et malgré l'offre qui lui fut proposée, le Mahari refusa de prendre sa place de peur de l'offenser. Ce comportement est typique de la personnalité du Mahari - modestie et volonté significative d'éviter tout conflit. Ainsi, il continua à vivre à Nuremberg, sans occuper un poste rabbinique, et collabora avec Rabbi Zalman Katz en servant comme dayan dans sa cour.

En 1429, le Mahari commença à servir comme rabbin

de la ville d'Augsbourg, et à partir de cette année jusqu'en 1438, son nom apparaît parmi les Juifs de la ville dans toutes les listes du fisc d'Augsbourg. Au cours de cette période, il représentait la communauté tant à l'interne qu'à l'externe. Son influence dans la communauté juive d'Augsbourg était grande, ses décisions étaient incontestablement acceptées et il établit et renforça les coutumes et lois de la ville. Après la décision de la municipalité d'Augsbourg (qui a été influencée par l'église) d'expulser les Juifs de la ville, il quitta la ville et la marque à côté de son nom dans la liste des autorités fiscales de la ville fut supprimée. Plus tard, en 1443, le Mahari fut nommé rabbin de la ville d'Erfurt, qui était l'époque l'une des plus importantes communautés juives d'Allemagne, si ce n'est la plus importante. À ce titre, il examina les coutumes de sa nouvelle communauté et s'assura de faire la distinction entre les pratiques conformes à la Halakha et celles qui en sont contraires. Par exemple, il constata que dans sa communauté il y avait une coutume de prendre plusieurs bougies de Hanoukka dans la synagogue, de les coller ensemble puis d'allumer une bougie. Sa réputation de possek s'étendit largement et des questions lui furent envoyées de toute l'Europe. Ses réponses se distinguent par leur clarté et leur brièveté.

Afin d'éviter toute erreur, il les rédigea parfois en ashkénaze-yiddish. De plus, il essaya de s'assurer que ses décisions halakhiques soient basées uniquement sur les fondements de la raison et du bon sens. Au sujet de ses écrits, seul un recueil de décisions et de halakhot rassemblées sous le nom de Mahari Weil's Responsa (Venise, 1549) a survécu. Des annotations et des commentaires sur ses réponses ont été écrits par plusieurs guéonim, dont le Maharchal.

La date de la mort du Maharil n'est pas connue avec certitude, mais il semblerait qu'il quitta ce monde avant 1460 (Rabbi Israël Isserlein, décédé cette année-là, lui fait référence dans ses réponses avec la mention « celui qui est déjà parmi les morts »). Il laissa derrière lui un héritage de grande érudition et de grands érudits.

Le Mahari n'hésitait pas, quand il le jugeait juste, à se battre contre des personnes violentes et puissantes pour protéger les faibles. Il était particulièrement dur envers les rabbanim qui recherchaient dans leur seul propre intérêt, des droits ou un respect excessif en raison de leur statut. Dans cette optique, il soutenait même le fait que le concept de Talmid 'hakham apparaissant dans les sources talmudiques ne s'appliquait pas à de nombreux rabbanim de son temps.

David Lasry

L'humilité ... Un trait de caractère exceptionnel

La dernière lettre du mot vayikra se termine par un petit alef. Le **Baal HaTourim** (Vayikra 1,1) explique cette particularité de la manière suivante : lorsque Hachem dicta à Moché d'écrire qu'« Il l'appela », celui-ci voulut écrire vayikar, terme rappelant un appel fortuit, comme si la parole divine s'adressait à lui "par hasard" (mikré). Dans sa grande modestie, le prophète ne se considérait pas plus digne de ces révélations que le prophète Bilam. Alors que D. insista pour qu'il rajoute un alef, pour montrer sa grandeur en tant que prophète, Moché insista pour que cette lettre apparaisse néanmoins plus petite que les autres...

Selon nos maîtres (Avoda Zara 20b) l'humilité est le meilleur trait de caractère, car il amène l'amour, la fraternité et la paix. Il permet également de ne pas se mettre en colère, de ne pas rechercher constamment les honneurs, ni réclamer des droits particuliers. L'homme doit effectuer un travail de réflexion constante sur sa petitesse en recherchant en son for intérieur des moyens pour repousser son désir d'orgueil. Si une personne est imprégnée de Torah et de mitzvot, même comme Moché notre maître, il est évident que l'orgueil ne peut lui causer que des tracas, car ce trait de caractère est détestable aux yeux d'Hachem. Le Saint Béni Soit-Il dit qu'il ne peut pas cohabiter avec une personne imbue d'elle-même (Sota 5a). Dans notre cas par exemple, la personne devra réfléchir si selon ses connaissances en Torah et ses facultés, Hachem ne la jugera pas avec plus de rigueur quant à ses écarts.

Pélé Yoets

D'ailleurs, cela ressemble à deux personnes qui avaient une dette vis-à-vis du roi. Le premier devait mille pièces d'or, tandis que le second mille pièces d'argent. Lorsque ces deux personnes ont remboursé la moitié de leur dette, il est évident que celle qui était condamnée à mille pièces d'or devra encore rembourser une somme supérieure par rapport à l'autre. C'est cette manière de raisonner qui peut nous permettre d'évoluer dans le bon sens en nous faisant prendre conscience qu'il faut garder les pieds sur terre. De plus, l'homme imprégné de Torah devra prendre en considération que s'il a les moyens de faire un peu plus de bien autour de lui que d'autres, cela reste le résultat de la Providence. Par cela, il réussira à recadrer son rapport avec son prochain. Entre autres, c'est la raison pour laquelle il est écrit que Moché était l'homme le plus humble que la terre n'est jamais portée.

N'oublions pas qu'une vigilance particulière est de mise lorsqu'une personne s'adressera à un public afin de ne pas s'enorgueillir des marques de respect qui lui sont accordés. De ce fait, elle devra chercher dans ses pensées un moyen d'avoir des réflexions ou des paroles pures qui l'écartent de pensées hautaines. On retrouve dans la Guemara (Yoma 87a) que, lorsque Rava voyait une file de gens le suivre pour lui accorder du respect, il avait coutume de citer les versets de lyov (20,6-7) : « Dût sa stature monter jusqu'au ciel et sa tête atteindre les nuages [...] il périra sans retour ; ceux qui le voyaient diront : "Où est-il ?". Cette phrase, expliquant les méfaits de l'orgueil, nous enseigne que lorsque quelqu'un atteint le pouvoir, cela peut le conduire à sa chute. Soyons vigilants ! (Pélé Yoets Anava)

Yonathan Haïk

La Question

Dans la paracha de la semaine, nous sont rapportées, les règles relatives aux sacrifices. Ainsi, un verset nous dit : *Un homme qui approchera parmi vous, un sacrifice pour l'Eternel, d'un animal du gros bétail ou du menu bétail, vous apporterez vos sacrifices.* Une question s'impose : **Comment se fait-il que le verset commence par nous parler d'un homme au singulier et finisse par nous dire, vous apporterez vos sacrifices au pluriel?**

Le séfer **Taam Vadaat** répond :

Le début du verset nous précise une donnée importante. L'homme amenant son sacrifice ne peut l'approcher que parce qu'il est une partie intégrante du peuple dans son ensemble, puisqu'il est dit "un homme qui approchera parmi vous". Cependant, cette interdépendance entre tous les membres de la communauté d'Israël implique également que le fauteur par son action, engage également la responsabilité de toute la collectivité. Pour cela, au moment de la réparation, bien qu'il s'agisse du sacrifice expiatoire d'un simple particulier, le verset se clôture en s'exprimant au pluriel, pour nous signifier que cet individu apporte également une expiation pour l'ensemble du peuple Israël, rendu coupable par son interconnexion de cette même faute.

G.N.

L'année du Repos

Yossef: Bon, concrètement, qu'est-ce qui diffère entre la Chémitta et les autres années ?

Chlomo: Dans la Torah, on parle de la Chémitta de la terre et celle des dettes.

Yossef: Concernant la terre, l'interdiction commence à quel moment ?

Chlomo: La Michna dans Chéviit commence par nous raconter, à partir de quand doit-on arrêter de travailler la terre pour la Chémitta.

Yossef: La veille de Roch Hachana ?

Chlomo: Alors figure-toi que c'est plus compliqué que cela. Lorsque je travaille mon terrain en Av (août), tout le monde sait que ce sera pour l'année d'après.

Yossef: Bah oui, pas bête, mais si ce n'est pas encore la Chémitta, pourquoi serait-ce un problème ? Il est par exemple permis de faire des travaux avant Chabat, bien que ceux-ci soient interdits pendant Chabat !

Chlomo: Tu as entièrement raison ! Toutefois, on apprend des Pssoukim desquels certains mots paraissent supplémentaires, que même avant la Chémitta, certains travaux sont interdits.

Yossef: Très bien et quels sont ces travaux ?

Chlomo: Je finis d'abord sur l'autre point, pour te dire, que Rabban Gamliel et son beth din annulèrent cet interdit, après la destruction du 2nd Temple. En effet, cet

interdit provient d'une loi enseignée par Moché au Sinaï, mais qui garde sa validité uniquement quand que le Beth hamikdash est sur pied.

Yossef: Ah! Intéressant! Donc concrètement aujourd'hui, celui qui a un champ en Israël peut le labourer jusqu'à Roch Hachana.

Chlomo: Exactement. Concernant ta question précédente, cela dépend s'il s'agit d'un champ d'arbre ou de plantes. Pour des arbres, on pourra l'arranger et le labourer jusqu'à Chavouot, pour des plantes, jusqu'à Pessa'h, (selon Rabbi Chimon).

Yossef: Pourquoi cette différence ?

Chlomo: Car concrètement, dans les

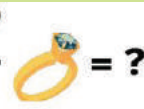
arbres, on s'occupe des fruits jusqu'à Chavouot, car ça continue à bonifier la récolte de cette année (la gême), puisqu'on commence à cueillir les fruits à partir de Chavouot, pour la Mitsva de Bikourim. Toutefois, après Chavouot, cela servira pour l'année d'après.

Yossef: Très bien vu. Et les plantes ?

Chlomo: Les plantes, ça pousse plus vite et c'est donc prêt plus tôt, comme on voit avec le korban du Omer, qui est offert à Pessa'h, donc l'orge est déjà prête à ce moment de l'année. Même si le blé n'est prêt qu'à Chavouot, il n'est pas nécessaire de continuer à travailler la terre après Pessa'h.

Yossef: Point de vue intéressant ! Hazak !

Rébus



La Force d'une parabole

A quelques jours de Pourim, arrêtons-nous un peu sur le récit des événements racontés dans la Méguila. Le texte nous décrit 2 personnages au tempérament très différent. D'un côté nous avons Haman, ennemi d'Israël, digne descendant de Amalek dont la réputation n'est plus à faire. D'un autre côté, nous avons Ahachvéroch qui semble être, d'après le texte, un roi malléable et sans véritable ligne politique. Il fait tuer sa femme sur un coup de tête, puis le regrette. Il accepte de signer un décret de mort contre des milliers de sujets puis se rétracte et leur laisse la vie sauve...

La Guemara nous dresse, en réalité, un tableau beaucoup plus négatif le concernant. Elle donne pour cela une parabole.

Un homme avait dans son jardin un monticule de terre dont il cherchait à se défaire. Il cherchait donc quelqu'un pour l'aider à s'en débarrasser en échange bien sûr d'un

payement. Par ailleurs, un autre homme avait lui un affaissement de terrain et souhaitait acquérir de la terre pour aplanir son terrain. Ils se rencontrèrent (sûrement dans un bon coin) et firent affaire ensemble. La terre dérangeante de l'un alla combler le trou de l'autre. Chacun ressortit gagnant de la transaction d'autant plus qu'ils n'eurent pas besoin finalement de payer pour cela.

Par cette image, la Guemara vient mettre Ahachvéroch au même niveau que Haman dans son projet contre les juifs. La volonté d'extermination était donc bien son objectif tout autant qu'Hamane.

Cette lecture n'est pas sans soulever certaines questions. La Guemara explique que Haman s'efforce de convaincre Ahachvéroch par de multiples arguments. (Ils sont éparpillés, ils ne respectent pas les lois du royaume...) Si effectivement Ahachvéroch déteste les juifs pourquoi est-il si réticent à adhérer au projet d'Haman ? De plus, comment comprendre qu'après l'annonce de Esther, il change subitement d'avis, fait pendre Haman, et élève

Mordekhaï ? Sa haine s'est-elle tout d'un coup envolée ? Il semble donc que lui et Haman, bien que d'accord sur le problème posé par ce peuple, ne s'entendent pas sur la méthode. Haman pense que la seule solution est l'extermination. Ahachvéroch lui connaît l'histoire et sait que ceux qui s'en sont pris à eux ont mal fini. Il choisit donc une autre méthode, celle de leur donner de la considération pour pouvoir mieux les contrôler. Il va pour cela les inviter à son festin. Mais Haman, à force d'insistance, le pousse à suivre sa démarche et à chercher à les tuer.

Ahachvéroch pour qui le seul souci est de ne pas voir la reconstruction du Temple faire de l'ombre à son empire, accepte de le suivre. Mais lorsqu'il s'aperçoit que malgré tous leurs efforts, la reine elle-même est juive, il comprend que cette méthode est vouée à l'échec. Il fait donc tuer Haman et reprend donc sa politique en donnant du kavod à Mordekhaï.

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Nethanel est un libraire depuis de nombreuses années et a bien développé sa boutique. Chaque semaine, il fait le tour des synagogues de son quartier et y affiche les nouveautés tout en laissant une feuille blanche afin que les personnes intéressées puissent y inscrire ce qu'elles veulent commander. La semaine suivante, en venant afficher sa nouvelle liste composée des nouveautés, il livre les commandes. Mais il n'est pas le seul à faire cela et un autre concurrent, David, agit de la même manière, ce qui ne lui pose pas véritablement problème puisque généralement il ne distribue pas les mêmes livres. Mais voilà qu'un jour, alors qu'il fait sa tournée, il découvre avec surprise sur l'affiche de David un best-seller dont beaucoup de gens attendaient avec impatience la sortie, c'est du moins ce qui ressort de la longue liste de précommandes. Ceci ne lui pose pas véritablement problème puisqu'il sait qu'il aura lui aussi des clients. Mais il imagine tout de même une entourloupe pour gagner quelques clients supplémentaires. Puisque l'écrivain est son ami et que ce dernier lui vend les livres à un prix préférentiel, il se dit qu'en vendant le best-seller 10 Shekels de moins que son voisin, les gens seraient plus intéressés à s'inscrire sur sa liste. Mais il se pose tout de même une question, il sait pertinemment que plusieurs clients qui ont déjà écrit leur nom sur la feuille de David ne se gêneront pas de le barrer et de l'inscrire sur sa propre liste. Il se dit que peut-être même la totalité des clients de David changeront d'avis en voyant son prix réduit. Il se demande donc s'il a le droit d'agir de la sorte car c'est la règle du métier ou bien si cela ne s'appellerait pas du vol. Qu'en dites-vous ?

Tossfot raconte l'histoire d'un pêcheur qui distille des appâts à un endroit précis sur un lac puis vient un second pêcheur et les attrape. Il nous enseigne que le second n'a pas le droit d'agir de la sorte puisqu'il s'apparente à un voleur. On pourrait donc imaginer qu'il en serait de même pour notre histoire. Mais il existe une différence puisqu'ici, Nethanel ne profite aucunement des efforts et de l'investissement de David. On pourrait comparer cela à la Guemara Baba Metsia (60a) où 'Hakhamim autorisent un vendeur à distribuer des bonbons afin d'attirer les enfants de la rue dans sa boutique. Il en serait de même en baissant les prix pour obtenir les faveurs des acheteurs. Mais le Rav Zilberstein nous enseigne que même s'il est sûrement permis à Nethanel de vendre moins cher afin d'attirer le client, cependant, entraîner les personnes à effacer leur nom de la liste et les réécrire sur l'autre s'agit là d'un acte détestable. Quand David verra tous ces noms raturés sur sa liste puis réinscrits sur celle de son concurrent, ceci lui engendrera une grande tristesse et de la même manière que personne ne veut une telle souffrance, il devra ainsi faire en sorte de ne pas l'engendrer à son frère juif, comme le dit si bien Hillel (Chabat 31a) : Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l'on te fasse.

En conclusion, bien que Nethanel ait le droit de vendre moins cher ses livres à cet endroit, on lui conseillera grandement d'aller les vendre ailleurs afin de ne pas causer une telle amertume à son concurrent.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Le Cohen l'approchera (le Korban d'oiseau) vers le Mizbéa'h et il fera la Mélika de la tête et la haktara (brûler en faisant monter de la fumée) sur le Mizbéa'h et il fera le Mitsouye de son sang sur le mur du Mizbéa'h » (1,15)

Rachi commence par définir les termes du verset :

La Mélika : Le Cohen coupe la tête de l'oiseau avec son ongle en partant de la nuque, tranche sa vertèbre jusqu'à ce qu'il arrive aux simanim, c'est-à-dire l'œsophage et la trachée, et les coupe.

Le Mitsouye du sang : Le Cohen va extraire le sang de l'oiseau par pression en pressant au niveau de la déchirure faite par son ongle contre le mur du Mizbéa'h et le sang va descendre le long de du mur du Mizbéa'h.

Rachi pose ensuite la question :

Selon notre verset, l'ordre serait : la Mélika, ensuite la haktara, puis le Mitsouye du sang. Or, cela n'est pas possible car une fois qu'il l'a brûlé sur le Mizbéa'h, comment pourrait-il extraire son sang par pression ?

Rachi répond :

Notre verset n'est pas dans l'ordre chronologique car la Torah voulait placer la haktara à côté de la Mélika pour les comparer et nous apprendre que de la même manière que la haktara de l'oiseau ne se fait pas en une seule fois mais en séparant la tête qui sera brûlée en premier du reste du corps qui sera quant à lui brûlé plus tard, ainsi pour la Mélika, il faut séparer la tête du reste du corps bien qu'après la Mélika, la tête reste reliée au corps par la peau. Puisque ce n'est que la peau qui les unit, cela est considéré comme séparé.

Le Ramban pose la question :

Pourquoi ne pas expliquer que notre verset est dans l'ordre chronologique en disant que lorsque l'on parle de la haktara il s'agit de la tête et lorsque l'on parle du Mitsouye du sang il s'agit du reste du corps ?

Le Ramban répond avec un grand principe :

Aucun membre ne peut être approché et brûlé sur le Mizbéa'h tant qu'on n'a pas fait le service sur le sang. C'est cela qui permettra d'être agréé car c'est le sang qui permet de donner le pardon dans les Korbanot.

Cette réponse du Ramban concorde bien avec ce que dit le Tour, à savoir que le Mitsouye du sang du Korban de l'oiseau correspond à la zrika (aspersion) du sang du Korban des animaux. Simplement, le sang des oiseaux étant en petite quantité, il n'est pas possible de faire la zrika car pour ce faire il faudrait récupérer le sang dans un ustensile dont une partie du sang déjà en faible quantité risquerait de coller aux parois de l'ustensile donc il resterait trop peu de sang pour pouvoir faire la zrika, c'est pour cela que concernant le Korban de l'oiseau, on a recours au Mitsouye du sang.

Ainsi, de la même manière que pour les Korbanot des animaux la zrika doit être faite avant la

haktara, ainsi pour les Korbanot des oiseaux, le Mitsouye du sang doit être fait avant la haktara. Donc selon le Ramban, il faut comprendre la question ramenée par Rachi non pas que ce n'est pas possible en pratique de faire le Mitsouye du sang après la haktara mais plutôt que ce n'est pas possible de faire le Mitsouye du sang après la haktara d'un point de vue halakhique. Mais dans la Guemara (Zévahim 65), Rachi lui-même pose la question du Ramban et répond autrement, à savoir que selon la proposition du Ramban, le Mitsouye du sang de la tête n'aura pas été effectué. Or, la Guemara dit qu'il faut faire le Mitsouye du sang sur la totalité de l'oiseau.

Par conséquent, selon Rachi, il faut comprendre cette question non pas d'un point de vue halakhique mais plutôt d'un point de vue pratique, à savoir comment après avoir brûlé la tête peut-on faire en pratique le Mitsouye du sang de la tête ?

À présent, on pourrait se demander :

La Guemara compare effectivement la Melika à la haktara mais pas en tant que réponse à cette question !? La réponse que la Guemara donne à cette question est qu'on compare le Mitsouye du sang à la haktara pour dire que de la même manière que la haktara se fait en haut du Mizbéa'h, ainsi le Mitsouye du sang doit se faire dans la partie supérieure du Mizbéa'h. Pourquoi Rachi donne-t-il alors à cette question une autre réponse que la Guemara ?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Rachi ne ramène pas comme référence la Guemara mais Torat Cohanim car justement la Guemara n'a pas répondu à cette question comme Rachi l'a ramené mais c'est le Torat Cohanim qui répond ainsi.

Et si Rachi a préféré ramener la réponse de Torat Cohanim plutôt que celle de la Guemara, c'est peut-être que pour justifier le fait que la Torah ait placé la haktara avant le Mitsouye du sang, la réponse du Torat Cohanim semble plus proche du pchat.

En effet, selon la Guemara dont le but est de comparer la haktara au Mitsouye du sang, en laissant dans l'ordre chronologique, la haktara serait certes après le Mitsouye du sang mais toujours à côté et donc ils pourraient être comparés. On est donc forcé d'ajouter que si la Torah a placé la haktara avant le Mitsouye du sang c'est pour prouver et forcer à faire cette comparaison.

Alors que selon Torat Cohanim dont le but est de comparer la haktara à la Mélika, la réponse est plus directe, plus courte, et donc plus proche du pchat, car pour comparer la haktara à la Mélika, il n'y a pas d'autre choix que de placer la haktara avant le Mitsouye du sang.

Ainsi, le but de Rachi étant de proposer une explication concise et la plus proche possible du pchat, la réponse du Torat Cohanim semble plus appropriée et mieux convenir.

Mordekhaï Zerbib

PA'HAD DAVID

Vayikra



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

« Si quelqu'un d'entre vous veut offrir au Seigneur une offrande de bétail, c'est avec du gros ou du petit bétail que vous offrirez votre sacrifice. » (Vayikra 1, 2)

Il y a lieu de s'interroger sur la raison de l'ordre donné aux enfants d'Israël d'apporter à l'Éternel des sacrifices provenant du gros ou du menu bétail, mâle ou femelle. N'aurait-il pas été suffisant que l'homme se repente et se rapproche ainsi de nouveau du Créateur ? Pourquoi devait-il, en plus, offrir un sacrifice ?

Le Ramban explique (Vayikra 1, 9) que quand un pécheur apportait un animal pour que le Cohen le sacrifie, asperge son sang sur l'autel, puis brûle ses intestins et ses reins, il réalisait que, normalement, il aurait lui-même dû subir tout cela. Mais, le Saint béni soit-Il, dans Sa grande bonté, lui avait permis d'apporter un animal à sa place, en guise d'expiation de ses péchés. En observant les différentes étapes du sacrifice, l'homme prenait conscience de ceux-ci et se repentait sincèrement.

Par ailleurs, il est connu que le bétail se caractérise par son abnégation, au point qu'il est heureux de se laisser sacrifier sur l'autel pour l'Éternel.

Nos Sages racontent, à cet égard, l'histoire d'un taureau qu'on tirait de force vers l'autel et qui refusait d'avancer. Il continua à s'entêter jusqu'à ce qu'un Juif pauvre vint lui proposer un bouquet de feuilles vertes. L'animal, pressé de manger, meugla et sauta, laissant tomber une aiguille de sa bouche. Suite à cela, il accepta soudain de se laisser tirer vers l'autel. Tous comprirent alors son refus du départ : il craignait d'être impropre au sacrifice, à cause de l'épingle qui s'était logée dans sa bouche. Quoi de plus incroyable !

Les bêtes sont heureuses d'être offertes en sacrifice à D.ieu. Bien qu'elles ne soient pas dotées d'une âme, étincelle divine, elles aspirent à se plier à la volonté du Très-Haut.

De fait, tout homme devrait tirer leçon du dévouement des animaux et chercher à satisfaire le

maskil
LÉDAVID

Le but des sacrifices, mener l'homme à un repentir sincère



Créateur. Malheureusement, au lieu de cela, nous avons tendance à être imbus de nous-mêmes et sommes bien loin de nous conduire avec modestie et abnégation.

C'est pourquoi l'Éternel nous a ordonné de Lui apporter des animaux en sacrifice, car ceux-ci ne cherchent pas à modifier leur essence, mais, au contraire, la reconnaissent. Par ailleurs, ils reconnaissent également

leur Maître, ne se révoltent pas contre Lui et sont toujours heureux de Le contenter. À l'inverse, les hommes, plus rusés, se rebellent. L'animal sacrifié apportait donc l'expiation à l'homme, en lui enseignant à reconnaître, lui aussi, son Créateur et à se plier à Sa volonté d'un cœur entier et avec joie. Cela étant, pour quelle raison la Torah a-t-elle demandé d'apporter comme sacrifice tantôt des animaux mâles, tantôt femelles ? Car certains péchés sont perpétrés par les hommes, d'autres par les femmes ; aussi, afin de les réparer tous, il fallait offrir des animaux provenant des deux genres.

L'homme se demandera s'il lui est arrivé de transgresser des *mitsvot* auxquelles il était astreint, se considérant comme une femme exempte des *mitsvot* positives limitées dans le temps. Les animaux femelles constitueront, pour lui, un rappel à l'ordre dans ce domaine. Quant à la femme, elle réfléchira si elle a transgressé des commandements ne faisant pas partie de cette catégorie et s'appliquant donc également à elle. Les sacrifices d'animaux mâles lui rappelleront son devoir de se corriger.

De nos jours, en l'absence du Temple pour apporter des sacrifices afin d'expié nos péchés, nous avons la possibilité d'étudier la Torah, l'étude étant considérée comme un sacrifice, comme l'enseignent nos Sages selon lesquels quiconque étudie la Torah est considéré comme avoir offert un holocauste, une offrande, un sacrifice expiatoire ou une offrande délictive (*Mena'hot* 110a). De cette manière, nous apportons une expiation à nos péchés desquels nous nous purifions.

9 Adar II 5782
12 mars 2022

1230

HORAIRES
DE CHABBAT

Chabbat Zakhor

	Jérusalem	Tel-Aviv	'Haifa	Beer-Chéva
Allumage des bougies	5:08	5:24	5:16	5:29
Clôture du Chabbat	6:21	6:23	6:22	6:23
Rabbénou Tam	7:01	6:58	6:59	7:01



Hilloulot

Le 9 Adar, Rabbi David Ganish,
l'un des Sages de Libye

Le 9 Adar, Rabbi Yossef Dover Yaffé,
président du Tribunal rabbinique de Tel-Aviv

Le 10 Adar, Rabbi Yi'hia Adhan

Le 10 Adar, Rabbi Alexander Moché Lapidot,
auteur du *Avné Zikhron*

Le 11 Adar, Rabbi Avraham Abou'hatséra

Le 11 Adar, Rabbi Chmouel Sterson,
le Rachach

Le 12 Adar, Rabbi Its'hak Tsrer

Le 12 Adar, Rabbi Moché Pardo

Le 13 Adar, Rabbi Moché Feinstein,
auteur du *Igrot Moché*

Le 13 Adar, Rabbi Messaod Hatchouel,
président du Tribunal rabbinique de Tibériade

Le 14 Adar, Rabbi Chem Tov Benoualid

Le 14 Adar, Rabbi Hillel Cohen,
Roch Yéchiva de Knesset Bné Hagola

Le 15 Adar, Rabbi Its'hak Aboulafia,
auteur du responsa *Pné Its'hak*

Le 15 Adar, Rabbi Tsvi Hirsch Keidnover,
auteur du *Kav Hayaachar*





PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la *paracha*
entendues à la table de nos Maîtres

Le bonheur de l'homme humble

La *paracha* des sacrifices insiste sur l'ordre d'apporter à D.ieu « une offrande de bétail, avec du gros ou du petit bétail », soulignant ainsi le devoir de l'homme de se considérer comme cet animal sacrifié et de ressentir « Malheur à moi ! Comment ai-je pu irriter mon Créateur ? »

Car la finalité du sacrifice est de mener l'homme à l'humilité et, par ce biais, de lui permettre de se rapprocher de l'Éternel, qui ne réside que sur l'individu humble – de même qu'il se révéla sur la plus modeste des montagnes, le mont Sinaï.

L'humilité est primordiale dans tout domaine, mais, dans l'étude de la Torah, elle est indispensable. La Torah fuit les cœurs hautains et, pour la mériter, il faut donc se rabaisser.

« Combien les humbles sont-ils chers au Saint béni soit-Il ! s'écria Rabbi Yéhochoua ben Lévi. À l'époque du Temple, celui qui apportait un holocauste recevait la récompense correspondante à ce type de sacrifice. De même concernant celui qui apportait une offrande. Mais, l'homme à l'esprit humble est considéré comme avoir offert l'ensemble des sacrifices, comme il est dit : “Les sacrifices à D.ieu, c'est un esprit contrit.” (*Téhilim* 51, 19) De plus, sa prière n'est pas rejetée, comme le souligne la suite du verset : “Un cœur brisé et abattu, ô D.ieu, Tu ne le dédaignes point.” » La prière de l'humble est chère au Très-Haut, qui l'agrée.

Rabbénou Bé'hayé écrit : « “Si quelqu'un de vous veut offrir une offrande” : l'homme doit s'offrir lui-même, se sacrifier pour être digne de devenir un sacrifice à l'Éternel. » Puis, s'étendant sur la vertu de l'humilité, finalité du sacrifice, il poursuit : « L'homme doit être timide et patient, respecter les gens et dire du bien à leur sujet, entendre son blâme en gardant le silence. » Il rapporte ensuite les propos du roi Chlomo : « Fruits de l'humilité : crainte de D.ieu, richesse, honneur et vie ! » (*Michlé* 22, 4) L'humilité gratifie l'homme de ces quatre atouts.

L'humilité, trait de caractère, peut conduire à un acquis spirituel, la crainte du Ciel, ainsi qu'à la richesse, qui se réfère ici au bonheur, dans l'esprit de la Michna (*Avot* 4, 1) : « Qui est riche ? Celui qui est heureux de son sort. »

Un homme humble est toujours heureux. Lorsqu'on s'enquiert de son bien-être, il répond invariablement : « Je vais bien, grâce à D.ieu. » À l'inverse, l'arrogant ressent toujours qu'il lui manque quelque chose. Rav Réouven Elbaz *chelita* raconte que, lors d'un séjour à l'étranger, un homme lui demanda, après la prière du matin, de le bénir pour qu'il ait cent millions de dollars. Plus tard, il apprit que ce dernier en possédait déjà cinquante millions. Apparemment, cela n'était pas suffisant à ses yeux...

Celui qui ne se contente pas de ce que l'Éternel lui donne ne cessera de ressentir un manque et de vouloir le double de ce qu'il détient. Seul l'homme humble n'est pas rongé par ce sentiment et mène une vie heureuse, comme l'affirme Rabbénou Bé'hayé : « Celui qui aspire au luxe se souciera de ne pas s'être enrichi comme il l'espérait et mènera une existence douloureuse, affligé de ne pas avoir mis la main sur tout ce qu'il désirait, souci qui raccourcira sa vie. Par contre, celui qui se réjouit de son sort mènera une vie sereine, dégagée de tout souci. »



GUIDÉS PAR LA Émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon
consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto *chelita*

Heureux de ne pas être non-Juif

Lors d'un de mes voyages en train, mon accompagnateur et moi-même étions assis en face d'un père et de deux enfants non-Juifs. Durant le voyage, ces derniers se mirent à parler très grossièrement, tandis que leur père participait à leur conversation, de laquelle il semblait prendre plaisir.

Au départ, les autres passagers du compartiment furent choqués par leur vulgarité, mais, au fur et à mesure, cela les amusa et ils s'y joignirent en riant.

Par contre, mon accompagnateur et moi-même en souffrîmes beaucoup durant les deux heures du voyage. Nous n'étions rien en mesure de faire, car il n'y avait pas d'autre place vacante. Nous nous efforçâmes de boucher nos oreilles pour ne pas entendre leurs paroles impures. Pendant tout ce temps, je ne cessais de m'affliger à la pensée qu'au lieu de pouvoir exploiter ces deux heures pour étudier tranquillement la Torah, je devais supporter ce terrible supplice.

En ces instants, je pensais : « C'est le moment opportun pour réciter [en omettant le Nom divin] la bénédiction “Qui ne m'as pas créé non-Juif” et, demain, quand je la prononcerai dans la prière, je pourrai le faire avec une ferveur redoublée, pleinement conscient de la différence entre un Juif et un non-Juif. »

Alors que ce père encourageait ses enfants à parler grossièrement, le père juif, au contraire, éduque les siens à préserver leur bouche et leurs yeux de toute vulgarité, à les éloigner de tout propos ou aliment interdits et à se vouer à l'étude de la Torah. C'est pourquoi, chaque matin, nous remercions l'Éternel de ne pas nous avoir créés non-Juifs.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre
Maître le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

La supériorité de la Torah sur les sacrifices

« L'Éternel appela Moché et lui parla, de la Tente d'assignation, en ces termes. » (*Vayikra* 1, 1)

C'est ainsi que s'ouvre le livre de *Vayikra*, qui traite tout d'abord des sacrifices. D'après nos Sages, il est préférable que les jeunes enfants débutent l'étude de la Torah par ce livre. Le terme *vayikra*, qui renvoie à la lecture, y fait allusion. En d'autres termes, la Torah peut être étudiée, à un premier niveau, en étant lue, sa lecture ayant le même pouvoir expiatoire que les sacrifices, comme il est écrit : « Tel est le rite relatif à l'holocauste, à l'oblation (...). »

Le Talmud rapporte (*Roch Hachana* 18a) qu'une famille de Jérusalem voyait tous ses enfants mourir à l'âge de dix-huit ans. Les parents le racontèrent à Raban Yo'hanan ben Zakaï, qui leur dit qu'ils descendaient peut-être d'Eli, au sujet duquel ce décret avait été prononcé, comme il est dit : « En voyant tout espoir de ta race s'éteindre à l'âge d'homme. » (*Chmouel* I 2, 33). Aussi leur suggéra-t-il de se vouer à l'étude de la Torah. Ils suivirent ce conseil et vécurent normalement. On les surnomma « famille de Raban Yo'hanan ».

Il en ressort que la Torah expie encore davantage que les sacrifices. S'il en est ainsi, quelle est donc la nécessité de ceux-ci ? Celui qui commettait un péché pouvait étudier la Torah et y trouver l'expiation, outre tous les remèdes apportés par la Torah.

En réalité, c'est ainsi que cela aurait dû être. Mais, du fait que les enfants d'Israël péchèrent en construisant le veau d'or, ils durent trouver l'expiation précisément par l'apport de sacrifices, la réparation opérée par le repentir devant correspondre au péché. Ce péché fut perpétré après le don de la Torah et, au lieu de renforcer leur sainteté et d'inviter ainsi la Présence divine à résider parmi eux, ils la chassèrent.

C'est pourquoi leur réparation fut d'apporter des sacrifices, c'est-à-dire de se sacrifier eux-mêmes, comme le suggère le verset « Si quelqu'un de vous veut offrir une offrande ». Celui qui apportait un sacrifice avait le sentiment de s'offrir lui-même à l'Éternel, comme le développe le Ramban.

Ensuite, lorsque le Temple fut détruit, nous revinrent au remède initial, la Torah, sans laquelle on ne pourrait se voir absous, à Dieu ne plaise.

Concluons en rappelant cette remarque de nos Sages (*Soucca* 53a) qui soulignent qu'il vaut mieux, pour l'homme, ne pas fauter plutôt que de fauter et de se repentir. Car on ne peut comparer un vêtement neuf à un vêtement qui a été lavé après s'être sali qui, bien que propre, n'est plus neuf. Gardons bien cette réalité à l'esprit et tirons-en leçon.

La chémita



Les peaux de bananes provenant du « *otsar beit din* » sont dotées de la sainteté des produits de la septième année, parce que, consommables par des animaux, elles sont considérées comme une partie du fruit. Par contre, des peaux ne pouvant être consommées par des animaux ont le même statut que du bois et n'ont aucune sainteté. Cependant, des épluchures non destinées à l'alimentation des animaux mais qui leur sont parfois données sont considérées comme une partie du fruit et investies de sa sainteté.

Concernant les pelures d'oranges, il existe plusieurs opinions. D'après certains, il faut leur appliquer les lois relatives à la sainteté des produits de la *chémita*, du fait qu'on a l'habitude de les donner à manger aux animaux et que, en outre, certaines personnes les consomment en les faisant frire ou en les cuisant avec du sucre ou du miel. Selon d'autres, elles ne sont pas dotées de sainteté et telle est la loi. Celui qui se montre strict et respecte leur sainteté en les plaçant dans un sachet séparé pour les jeter à la poubelle verra la bénédiction.

Les pépins d'*étroguim*, de raisins, de nèfles, de caroubes, d'oranges, de pommes et les noyaux de dattes sèches et d'abricots sont amers et non consommables ; aussi, ils ne sont pas dotés de sainteté. Il est donc permis de les jeter directement à la poubelle. Même les noyaux de dattes fraîches et les pépins de pommes, de poires et de caroubes fraîches n'ont pas de sainteté, car on a l'intention de les jeter et ils ne sont pas du tout destinés à la consommation.

Il y a lieu de se montrer plus strict pour les pépins de pastèque, en leur appliquant les lois de sainteté des produits de la septième année (après avoir vérifié que la pastèque n'est pas interdite à titre de *séfi'hin*).

Les noyaux de fruits sur lesquels il reste un peu de fruit, comme ceux de prunes, d'abricots, de dattes fraîches, d'olives ou les graines de caroubes sont sujets à une controverse. Certains décisionnaires affirment qu'ils sont sujets à l'interdit de gaspillage, parce qu'ils comportent une partie consommable, et qu'il convient donc de les emballer dans du papier ou dans un sachet avant de les jeter à la poubelle. D'autres soutiennent que du fait qu'ils sont généralement destinés à être jetés, ils ne sont pas dotés de sainteté et il est permis de les mettre normalement à la poubelle. La loi suit cet avis. A fortiori, on peut se montrer permissif lorsqu'il ne reste qu'un peu d'humidité du fruit autour du noyau.

Même ceux qui se montrent plus stricts et suivent la première opinion concernant les restes de fruit attachés aux noyaux ou les peaux de fruit, s'ils se trouvent dans un lieu public, ils peuvent se contenter de mettre ces noyaux ou ces épluchures dans un sachet et de les jeter ainsi à la poubelle, sans attendre qu'ils pourrissent.

Les denrées consommables pour l'homme et généralement utilisées en tant que colorants peuvent l'être dans ce but pour les besoins de ce dernier, mais pas pour ceux de l'animal, même pour confectionner une nourriture pour animaux. Car la sainteté des produits de la *chémita* ne s'appliquerait pas sur ces denrées colorées pour animaux et leur confection reviendrait donc à abolir la sainteté des produits d'origine.



en souvenir du juste

**Rabbi 'Haïm
Yossef David
Azoulay,
le 'Hida**

La brillante personnalité du Gaon Rabbi 'Haïm Yossef David Azoulay *zatsal*, aux multiples facettes impressionnantes, fut et demeura un modèle de perfection. Il concentrait en lui toutes les heureuses facultés que l'Éternel alloue à Ses créatures. Doté d'une mémoire hors pair, il possédait également une clarté d'esprit exceptionnelle, qui lui permettait de juger et de trancher. Par ailleurs, il avait une remarquable finesse d'analyse, un esprit de synthèse, à l'écrit comme à l'oral, et une sagesse de vie. Toutes ces qualités étaient couronnées par une grande humilité, vertu dont il souligne lui-même la prépondérance dans son ouvrage *Yossef Téhilot* : « L'essentiel est d'avoir une humilité véritable et désintéressée, de connaître sa piètre valeur et, parallèlement, son devoir de servir D.ieu. Le cas échéant, on mérite toutes les autres vertus. »

La conception et la naissance du 'Hida, entre les murailles de la vieille Jérusalem, furent entourées de sainteté. Son père, Rabbi Its'hak Zé'haria, était considéré comme l'un des sept grands Sages de la ville sainte, tandis que sa mère, la Rabbanite Sarah, était une descendante du célèbre Baal Hassama.

Il naquit prématurément et presque sans

vie, au point que les sages-femmes faillirent baisser les bras à son sujet. Mais, sa grand-mère rapprocha son corps d'elle et l'enveloppa dans une couverture pour le garder au chaud, méthode qui, grâce à D.ieu, s'avéra efficace, puisque l'enfant survécut.

Dès sa plus tendre enfance, l'esprit divin se mit à battre en lui ; il reconnut son Créateur et se soumit au joug de la Torah avec une remarquable assiduité. Il appliqua à la lettre l'injonction de nos Sages : « Telle est la voie de la Torah : tu mangeras du pain avec du sel, boiras de l'eau au compte-gouttes et coucheras sur le sol ; tu mèneras une vie de souffrances et peineras dans l'étude de la Torah. »

Sa plume prolifique, qu'il saisit dès sa jeunesse, ne quitta pas ses mains jusqu'à son dernier jour. Il rédigea plus de cent ouvrages de qualité et riches en contenu sur l'ensemble des domaines de la Torah. À travers ses œuvres, se lisent ses qualités de prédicateur et de commentateur, de juge et de kabbaliste, de Maître de la morale et d'érudit. À toute occasion, de jour comme de nuit, sur mer ou sur terre, dans les périodes joyeuses comme les plus difficiles et même au pic de la maladie, il ne se séparait pas de sa plume.

C'est ainsi, par exemple, qu'il écrivit ses *'hidouchim* sur les lois du traité Sota du Rambam pendant une période de quarantaine, due à une épidémie. Lors d'une autre période de confinement de quarante jours en Italie, consécutive à son retour de Tunis – conformément aux lois en vigueur dans ce pays pour quiconque revenait d'un voyage en provenance de l'Orient –, il composa son livre *Chem Hagdolim*, comprenant les noms des Sages, classés selon l'ordre alphabétique, leurs années de vie et les grandes lignes de leur biographie. Dans le deuxième tome, il répertoria les titres des ouvrages des Richonim et des A'haronim, également classés selon l'ordre alphabétique.

Lorsque lui parvint la rumeur que le célèbre Rabbi 'Haïm ben Attar – que son mérite nous protège –, auteur du *Or Ha'haïm*, allait arriver à Jérusalem avec quelques élèves pour s'y installer et fonder une *Yéchiva*, il décida aussitôt de rester aux côtés de ce grand Maître durant toute cette période, pendant laquelle il puisa dans ses trésors de sagesse et de sainteté, desquels il s'imprégna. Dans ses ouvrages, le 'Hida mentionne souvent des interprétations ou verdicts entendus de ce dernier, ainsi que des anecdotes desquelles il fut témoin dans son *beit hamidrach*.

Ses nombreux livres, publiés les uns après les autres avec une merveilleuse fréquence, eurent un puissant écho dans l'ensemble du monde de la Torah – Israël, Turquie, Afrique du Nord, Égypte, Pologne et Allemagne. Dans la plupart des communautés orientales, ses ouvrages furent accueillis avec un grand enthousiasme et ses arrêts considérés comme incontestables. Dans son responsa *Yabia Omer* (I, *Yoré Déa* 13), Maran le Rachal *zatsal* rapporte les propos de Rabbi Abdala Some'h *zatsal* – président des Rabbanim de Babylone – selon lesquels les sépharades accordent la même autorité aux directives du 'Hida qu'à celles de Maran. Les kabbalistes ont souligné que « depuis Yossef [Rav Yossef Karo] jusqu'à Yossef [le 'Hida], nul ne se leva à la hauteur de Yossef ».

Le 11 Adar 5566, le soir de Chabbat Zakhor, il rendit son âme pure au Créateur, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Tout au long de son existence, le 'Hida composa soixante-huit séries d'ouvrages, comme la valeur numérique de son prénom 'Haïm. La plupart d'entre eux furent édités, à l'exception de trois, *Or Haganouz*, *Hélem Davar* et *'Hadré Bétèn*. Le Rav Meïr Mazouz a affirmé, au nom de son père, que les titres qu'il leur donna expliquent qu'ils restèrent à l'état de manuscrit : la lumière fut mise de côté, la chose resta cachée et ces livres demeurèrent au plus profond des entrailles.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !



Vayikra (216)

וְהַפְשִׁיט אֶת הָעֵלָה וְנָחַח אֹתָהּ לְנִתְחָתֶיהָ (א.א.)

« Il dépècera l'holocauste et le découpera en ses différentes parties » (1,6)

Le Yalkout Guerchoni dit au nom de Arvé Na'hal:

Le problème est que chacun sait qu'il a des qualités et pense qu'il est presque le plus grand de la génération. Il est vrai qu'il a ici et là quelques petits défauts, mais de façon générale il croit qu'il est tout à fait bien. C'est de là que provient l'orgueil de l'homme. Si l'on veut rabaisser l'orgueil, il faut se conduire comme le dit le verset, « dépècer l'holocauste ». Comment ? En le découpant en ses différentes parties, en examinant une partie après l'autre pour vérifier dans quelle situation elle se trouve, et ne pas porter un regard général, mais voir chaque chose en particulier.

וְשָׁחַט אֶת כֹּן הַבָּקָר (ה.א.)

« Il abattra le gros bétail » (1,5)

Dans un sacrifice, la première étape était d'abattre l'animal. Puis, il y avait la seconde partie avec l'aspersion du sang ainsi que la combustion des parties offertes. Nos Sages disent que l'abattage est valable même par un non Cohen, ce qui n'est pas le cas des autres étapes. Car l'abattage de la bête symbolise le travail personnel de supprimer le mal qui est en soi. Cela passe par le fait de se forcer à ne pas suivre le mauvais penchant. Le second volet du sacrifice symbolise le fait d'élever le mal et de le transformer en bien. Cela n'est pas donné à tout le monde. Ce sont surtout les Justes (Tsadikim) qui peuvent s'occuper de cela. Mais par contre, l'abattage est valable par tous. Car même s'il est difficile de transformer le mal en bien, malgré tout le fait de se contraindre à ne pas écouter le mal en soi, cela tout le monde en est capable et doit donc le faire.

Zéved Tov

וְאִם מִן הַצֹּאן קָרְבָּנוֹ מִן הַפְּשָׁעִים אוֹ מִן הַעֲזִים (א.א.)

« Et si son sacrifice vient du menu bétail, des agneaux ou des boucs » (1,10)

וְהַקָּרִיב הִפָּהֵן אֶת הַכֹּהֵן הַמִּזְבֵּחַ עָלָה הוּא (א.א.)

« Le Cohen apportera le tout et le fera monter en fumée sur l'Autel » (1,13)

Lorsqu'un homme divorce de la femme, de son premier mariage, même l'Autel verse des larmes pour lui." (guémara Guitin 90b) Pourquoi particulièrement l'Autel ? Rabbi Eliézer Kahana explique que l'Autel est le lieu de tous les sacrifices, et dans un mariage de nombreux sacrifices doivent se faire. D'ailleurs les deux sont liés: Sans sacrifice, il n'y a pas de mariage. La

racine du mot : 'korban' (sacrifice) est : 'karov' (proche), car la conséquence de sacrifier ses désirs et besoins pour autrui, dans une relation saine, produit de la proximité. le Rav Dessler dit que l'amour provient des dons, d'écoute, de joie, de compliments, de tous ces sacrifices que l'on fait au quotidien. Il y avait deux Autels : Un grand et un petit. C'est une allusion au fait que dans un mariage, les sacrifices sont parfois importants et d'autres fois petits, mais dans tous les cas il faut avoir en tête que cela participe à l'attachement entre un mari et sa femme. Le sacrifice quotidien le plus fréquent était celui de remerciement: le Korban Toda. Un mari et une femme doivent s'assurer de s'offrir au quotidien l'un l'autre des expressions de remerciement, et ce autant que possible. Parfois, il fallait apporter un sacrifice de paix (Korban Chélamim). La paix est le récipient qui permet de contenir toutes les bénédictions de la vie, et lorsqu'un couple est en paix alors Hachem vient résider parmi eux. Dans un couple les désaccords sont normaux, mais il faut tout faire pour préserver la paix, car une bagarre empêche les bénédictions Divines de nous atteindre, et cela fait fuir Hachem. A d'autres moments, nous devons apporter un 'Korban/Hatat' (suite à une faute), il faut enlever sa fierté, et admettre que l'on a tort, et admettre que l'on a mal agit. Les trois mots très importants dans un mariage sont : Je me suis trompé!. D'autres fois, nous devons amener un 'Korban Acham' (suite à un délit), savoir prendre sur soi la responsabilité d'une faute, erreur. A l'image du processus de Téchouva qui accompagnait un sacrifice, il peut en être de même avec notre conjoint : je reconnais, je te demande pardon, je regrette et je m'engage à mieux agir.

וְכָל קָרְבַּן מִנְחָתְךָ בְּמֶלַח תִּמְלָח (ב. יג.)

« Tout ce que tu présenteras comme oblation, tu le garniras de sel » (2,13)

Le Pélé Yoets (Eleph haMaguen) écrit que le terme *mélach* (sel - מֶלַח) peut, en inversant ses lettres, se lire *mahal* (pardonné), tandis que le terme *timlah* (tu le garniras de sel - תִּמְלָח) peut aussi se lire *timhal* (tu pardonneras). Ces allusions nous enseignent: Le plus grand sacrifice que l'homme puisse faire à Hachem est de pardonner à son prochain, même si, d'après la stricte justice, il a raison. Il n'est pas de sacrifice plus sublime que lorsqu'un juif renonce à ses droits. De plus, on ne perd jamais en renonçant, comme le souligne le Rav Steinmann zatsal dans son livre *Ayélet Hacha'har*.

אֲשֶׁר נָשִׂיא יִחָטֵא וְעָשָׂה אֶחָת מִכָּל מִצְוֹת ה' אֲלֵהֶיוּ אֲשֶׁר לֹא תַעֲשֶׂינָהּ בְּשִׁנְנָה וְאִשָּׁם (ד. כב)

Si un prince a péché en faisant, par inadvertance, quelqu'une des mitsvot que Hachem, son D., défend de faire et se trouve ainsi en faute" (4,22)

Pourquoi préciser « en faisant une des Mitsvot que Hachem défend de faire »? S'il a fauté, il est évident qu'il a fait une chose défendue. De plus, pourquoi son péché est-il qualifié de Mitsva ?

Le Divré Yoël de Satmar en déduit un principe essentiel du service divin : le mauvais penchant s'attaque à l'homme avec ruse. Il ne lui demande pas directement de commettre une transgression, mais lui fait croire qu'il s'agit d'une Mitsva. Le yétser ara procéda de cette manière à l'égard du chef de tribu qu'il aveugla en lui faisant prendre une avéra pour une Mitsva. Ainsi, il pensait accomplir une Mitsva, comme le laisse entendre notre verset, alors qu'en réalité, il s'agissait d'une chose que Hachem défend de faire.

Les Korbanot, Sacrifices

Le but premier d'un sacrifice est d'éveiller le cœur de l'homme. Celui-ci doit savoir que s'il faute et se rebelle contre D., son péché est très grave. Qu'il médite à la petitesse de son corps. Rien n'est plus faible que sa chair, substance semblable à la poussière. Comment aurait-il l'audace de se rebeller contre le Maître de l'univers ? Il doit également considérer les innombrables actes d'amour et de bonté dont Hachem l'a comblé à toute heure et à tout moment. Le monde entier n'a-t-il pas été créé uniquement pour l'homme? Hachem a ordonné qu'une personne ayant fauté se repente, modifie son comportement et offre ensuite un sacrifice. L'animal offert en sacrifice subit les quatre formes de mort ordonnées par le tribunal (beit din). L'homme voit alors de ses yeux le châtement qu'il mérite. Cependant, notre D. miséricordieux donne à l'homme une chance de s'amender et ne le détruit pas. Le sacrifice remplace l'individu, âme pour âme. Le châtement qui aurait dû être administré à l'homme est subi par l'animal. Pourquoi la Torah trouve-t-elle bon d'explicitement les types d'animaux du menu bétail, à savoir les agneaux et les boucs ? En réalité, le menu bétail fait allusion au peuple d'Israël, comme il est dit : « **Vous êtes mon menu bétail** » (Yé'hezkiel 34,31). Ce verset vient faire allusion au fait qu'aussi bien les agneaux, symbolisant les Tsadikim et les gens doux et dociles, que les boucs, symbolisant les réchaïm et les insolents, une fois qu'ils se sont repentis et ont apportés leur sacrifice, ils deviennent égaux. En effet, la Téchouva expie les fautes de tout le monde à égalité, et après leur repentir, il sera interdit de rappeler la faute, même au racha. Chaque fois que la Torah mentionne un sacrifice, elle ne dit pas : « **Un sacrifice pour**

Elohim », nom de D. qui désigne l'attribut de Justice. La Torah emploie plutôt l'expression : « Un sacrifice pour Hachem », qui désigne Son attribut de bonté. Cela nous apprend que Hachem accepte le sacrifice du fauteur par compassion et par pitié. Il ne désire pas que l'homme meure à cause de sa faute, Il consent donc à prendre l'animal en échange de sa vie. Si l'Attribut de Justice (midat hadin) prévalait, Hachem n'accepterait pas de sacrifice, mais punirait l'homme pour sa rébellion. **Rabbénou Efraïm**

Halakha: Les Lois de Chemita

On a le droit de donner un aliment de cheviit à un petit enfant dans certaines conditions : S'il s'agit d'un enfant qui sait manger par lui-même bien qu'il écrase ou émiette l'aliment. S'il s'agit d'un enfant qui ne sait pas manger par lui-même on pourra lui donner un petit morceau uniquement, et lorsqu'il l'aura mangé entièrement, on lui en donnera un autre. Si malgré tout on voit l'enfant abimer l'aliment, il faudra alors le lui retirer.

Rav Cohen

Dicton : Tu ne peux pas faire la même erreur deux fois, car la deuxième fois c'est un choix.

Proverbe Hassidique

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליוה, ריש'רד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה, הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא לבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזל לאוני. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר





Rav Haimel Cohen,
Roch Vardes Hodesh Adar
et du Chabab Moshé

Dimanche 21 Adar 5770

בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
CHALITA

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets de Cours :

1. Le chant « 2 » « יוצר מידו עושר וריש » « A partir du 1 Adar, on proclame la collecte des Chekalim »
3. Combien fait un Drahm ?
4. « En souvenir du demi Shekel »
8. L'artichaut pendant la Chemita
9. « Voici les choses que Hashem a ordonné de faire » (Chemot 35,1), quelles sont ces choses ?
10. Explication des paroles de Rachi sur le verset : « et tout celui qui possédait de la laine bleue azure, ou rouge pourpre, ou rouge écarlate, ou du lin, ou des chèvres, ou des peaux de béliers teintes en rouge, ou des peaux de Tahach, en a amené »
12. Explication de ce qui a été dit dans la Guémara (Méguila 7b) : Rabba s'est levé et a égorgé Rabbi Zira
13. Explication des paroles de nos maîtres (Houlin 139b) à savoir où se trouvent Mordékhaï, Esther et Aman dans la Torah ?

« יוצר מידו עושר וריש »

Hazzak Oubaroukh à Rabbi Kfir Partouche pour le chant « יוצר מידו ». C'est un chant que j'ai entendu il y a plus de cinquante ans du Rav Pinson. Il disait : « יוצר מידו עשיר ורש ». Et j'ai dit qu'il est impossible que le mot « ורש » se prononce comme ça, car ça ne rime pas puisqu'à la fin on dit : « עשיר אשר ». Bien que l'auteur ait eu la sagesse de ne pas prendre un mot entier mais de prendre tous les mots qui terminent par la lettre Reich, on ne peut pas penser qu'il a voulu faire rimer « ורש » avec « ריש » car c'est impossible. C'est pour cela que j'ai conseillé de dire « עושר וריש ». Pourquoi le Rav Pinson disait « עשיר ורש » ? Parce que les ashkénazes prononcent le mot « עשיר » de la manière « עושר », alors il pensait que la signification de ce mot était « un riche » et c'est pour ça qu'ensuite on dit « רש » qui signifie « un pauvre ». Mais en vérité ici, le mot « עושר » est un nom commun qui veut dire « la richesse ». C'est pour cela qu'on doit dire « וריש » qui signifie « la pauvreté ». Où a-t-on vu une chose similaire ? Dans Michlé (30,8) : « ראש » « וְעוֹשֵׁר אֶל תֵּתֵן לִי, הִטְרִיפֵנִי לֶחֶם חֻקִּי ». Il s'est avéré finalement que dans les livres anciens où il y a ce chant, il est effectivement écrit « יוצר מידו עושר » « וריש, אשר לכבודו שין וי"ד רי"ש ».

« A partir du 1 Adar, on proclame la collecte des Chekalim »

Nous avons lu la Parachat

Chekalim, car on se trouve dans la période où on réclamait les Chekalim à l'époque. Comme il est écrit : « A partir du 1 Adar, on proclame la collecte des Chekalim » (Michna Chekalim Chapitre 1, Michna 1). Quand le Beit Hamikdash existait, ils allaient dans les rues et disaient à voix haute : « Chekalim », « Chekalim », « N'oubliez pas de donner les Chekalim ». Mais de nos jours, c'est ça qu'on entend dans la rue ?! Aujourd'hui, on entend dans la rue seulement les nouveaux décrets de Benet... C'est pour cela que le Chabbat avant Roch Hodesh Adar, et des fois pendant Roch Hodesh Adar (si ça tombe pendant Chabbat), on l'appelle Parachat Chekalim. C'est comme ça qu'on publie la collecte des Chekalim. Chacun donne ce qu'il faut. Combien cela représente ? La Guémara dit seulement Chekalim, il n'est pas écrit combien. Mais selon ce qu'ont écrit le Rambam et Maran, cela représente trois Drahm. D'où savons-nous cela ? Car les cinq Chekalim qu'on donne pour le Pidione Haben représentent trente Drahm. C'est ce qu'écrit Maran dans Yoré Dé'a (chapitre 305, paragraphe 1), en suivant l'avis du Rambam. Or si cinq Chekalim font trente Drahm, alors un demi Chekel vaut un dixième de trente, ce qui fait trois Drahm.

Combien vaut « un Drahm » ?

Et combien vaut un Drahm ? C'est une question. Maran a écrit Drahm, alors tout le monde a écrit Drahm. Mais les ashkénazes n'ont pas

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 18:20 | 19:27 | 19:51

Marseille 18:13 | 19:15 | 19:45

Lyon 18:15 | 19:17 | 19:46

Nice 18:05 | 19:07 | 19:37



הוצאת חב"ד
www.chabad.org.il

1



עוֹשֵׁר וְרִישׁ הַיָּמִין שֶׁלֹא הָיוּ מְבִינִים שֶׁהָיוּ צְרִיכִים לְהַחֲזִיק בְּכֶלֶק לְהַחֲזִיק בְּכֶלֶק לְהַחֲזִיק בְּכֶלֶק

le Drahm, alors ils ont commencé à faire des suppositions pour trouver une valeur, mais c'est incompréhensible. Jusqu'à ce que le Gaon Ya'bits qui était très vif et ferme arrive et il a écrit dans son livre Migdal Oz (page 20b) que les suppositions des ashkénazes sont erronées on qu'on ne sait pas ce que vaut un Drahm. C'est pour cela qu'on raconte (Toldot Adam page 44a) qu'une fois, le Gaon de Vilna a donné un cours sur les cinq Chekalim pour le Pidione Haben, et en plein milieu du cours, son élève Rabbi Zalman a enlevé son vêtement. Il est allé voir le Cohen et lui a dit : « je t'ai donné moins que ça pour mon fils, maintenant le Rabbi dit qu'il faut donner plus. Prend mon manteau en gage ». Et le lendemain, il alla le voir pour payer et récupérer son gage.

Le demi Chekel

Mais aujourd'hui Baroukh Hashem, les ashkénazes sont proches des séfarades et ils savent. Ils ont malgré tout une coutume de donner trois pièces (de la demi monnaie) de la monnaie utilisée dans le pays pour Mahatsit HaChekel. D'où ont-ils rapporté cette coutume ? Il est écrit dans le Rambam Halakhot Chekalim (chapitre 1, lois 5 et 6) : Ce demi Chekel, la miswa est de donner la moitié d'une pièce de la monnaie actuelle, même si cette pièce est plus grande que celle de l'époque du sanctuaire. Mais il ne devra en aucun cas donner moins que le Chekel qui était donné à l'époque de Moché qui pesait 160 Chéorot. A l'époque où la monnaie était le Darkon, chacun donnait un Séla pour Mahatsit HaChekel. A l'époque où la monnaie était le Séla, chacun donnait la moitié d'un Séla pour Mahatsit HaChekel, ce qui équivaut à deux Dinarim. A chaque fois, ils donnaient la moitié de la pièce qui était courante dans leur ville. Alors les ashkénazes ont pensé qu'il fallait donner la moitié de la monnaie courante aujourd'hui. Si c'est le Dollars, ils donnent un demi Dollars ; si c'est le Chekel, ils donnent un demi Chekel ; si c'est le Franc, ils donnent un demi Franc ; si c'est l'Euro, ils donnent un demi Euro. Mais ils ont une sévérité. Puisque dans le passage de Parachat Chekalim que nous avons lu, il est écrit trois fois le mot « תרומה », alors ils donnent trois fois une demie pièces de la monnaie courante. Peut-être qu'avec tout ça ils arriveront à la vraie valeur du Drahm... C'est-à-dire qu'ils donnaient trois pièces de 0,50 Dollars ou alors trois pièces de 0,50 Euro par exemple. Mais non, malgré tout ça, ils sont en dessous de la véritable valeur du Mahatsit HaChekel de l'époque. Sauf s'ils donnent trois demi Livres Sterling qui coûte cher. Mais si on sait exactement combien vaut un Drahm, on n'a pas besoin de faire tout ça. Alors combien vaut-il réellement ? Chaque

Drahm vaut 3 Grammes, ni plus ni moins. Avant ils pensaient que c'était 3,2 Grammes. C'est ce qu'a pensé le Rav Naé (dans son livre Chiourei Torah), car il avait vu chez les échangeurs arabes que le Drahm s'échangeait contre 3,2 Grammes, et que donc 3 Drahm faisaient 9,6 Grammes. Mais il s'est avéré avec le temps que même les arabes avaient exagéré sur la valeur. Et le vrai Drahm fait pas plus de 3 Grammes. Il y a même une pièce de Drahm antique dans des musées et elle fait moins de 3 Grammes. Alors on se base sur 3 Grammes pour être sûr, c'est ce que faisait le Rav Ovadia. Donc 3 Drahm multiplié par 3 grammes, il en ressort que le Mahatsit HaChekel équivaut à 9 grammes d'argent pur. Il faut vérifier le cours de l'argent pur. On m'a dit après vérification que Vendredi dernier (le 24 Adar1), 10 grammes d'argent pur valaient trente Chekels. On enlève un dixième car on a besoin de seulement 9 grammes, et on trouve 27 Chekels. Quelqu'un a dit que c'était moins, donc 25 Chekels suffisent pour s'acquitter de la miswa.

« En souvenir » du demi Chekel

En dehors d'Israël, ils faisaient attention de donner la somme exacte chaque année. Il y avait un sage, président de synagogue dans la ville (Gablali), qui s'appelait Rabbi Nissim Sayada, et qui me disait : « il est écrit dans le verset « le riche ne devra pas donner plus, et le pauvre ne devra pas donner moins » (Chemot 30,15), donc il faut donner la somme exacte ». Mais ce n'est pas correct. Au contraire, si tu donnes la somme exacte, cela donnera l'impression que tu donnes pour le Beit Hamikdash, et donc personne ne pourra utiliser cet argent jusqu'à la venue de Machiah. Or de nos jours, c'est seulement en souvenir du demi Chekel, donc on n'a pas besoin de donner la somme exacte, il faut arrondir vers le haut.

L'artichaut de la Chemita

Quelques semaines plus tôt, j'avais autorisé d'acheter de magasins classiques les artichauts car je m'étais appuyé sur plusieurs fascicules de Chemita qui écrivaient qu'étant donné que l'artichaut est un produit qui a plusieurs récoltes dans l'année, alors il n'est pas concerné par les problèmes de Chemita. En effet, les légumes concernés par l'institution de la Chemita sont ceux qu'il faut replanter chaque année. Mais, ceux qui n'ont pas besoin d'être replantés sont autorisés. Mais, un sage m'a montré que le Rambam ne semble pas d'accord pour l'artichaut (Chemita 4;18). Mais un sage lui a répondu avec bon goût et connaissance. Tout d'abord, pourquoi mangeons-nous du fruit de l'arbre qui a poussé l'année de Shemita ? Parce que chaque année l'arbre porte

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

des fruits, donc une personne ne pense pas semer un arbre maintenant, parce qu'elle n'en a pas besoin, étant donné qu'elle a déjà des fruits maintenant. On n'envisage pas le cas où tous les fruits de l'arbre mourraient, et quelqu'un viendrait planter un arbre. Pourquoi ? car même s'il le faisait, il ne pourrait en manger cette année-là, il faudrait attendre trois ans pour la orla . Par conséquent, la même chose est également autorisée pour les légumes qui ont déjà poussé. Et les légumes qui ont poussé cette année, mais que vous n'avez pas à les semer car ils existent déjà des années passées, doivent également être tolérés . Mais tout le monde n'est pas d'accord avec cela, car il est possible qu'ils aient toléré pour les arbres car il faudrait attendre trois ou quatre ans pour une nouvelle plantation. Alors que pour les légumes, cela devrait être interdit. Mais il y a un autre point intéressant . Lorsque vous semez une graine, il y a une l'interdiction, mais si vous prenez un tubercule et le semez [Et de nos jours c'est ainsi qu'est semé l'artichaut], il n'y a pas de crainte. Et il y a aussi des débats là-dessus. Mais c'est ainsi que le Rav Zvi Pessa'h Frank a écrit. Alors qu'il était un grand juge, et le rabbin Ovadia le loue grandement. Et si le rabbin Frank autorisait cela, on pourrait s'appuyer dessus. En plus, aujourd'hui, l'interdiction de nos sages pour les légumes n'a, en réalité, plus lieu d'être car tout le monde utilise système «Heter mekhira ». Et si c'est le cas on pourrait semer tranquillement et dire s'appuyer sur ce système , alors où aurait sa place l'interdiction de nos sages?

L'artichaut

La raison principale pour laquelle j'en suis arrivé la pour l'artichaut c'est que j'avais des maux d'estomac alors que j'étais hospitalisé à Belinson, et je me suis dit « si l'artichaut est interdit, que le reste-t-il? ». C'est alors qu'on m'a montré des fascicules qui l'autorisaient. Et j'ai alors remercié Hachem pour cela. Entre temps, il s'est avéré qu'en Israël, on importait beaucoup d'artichauts de pays étranger. La solution est alors beaucoup plus simple. Celui qui aime les artichauts peut acheter tranquillement ces artichauts venus de l'étranger.

Voici les choses qu'Hachem a ordonné de faire

Dans la paracha Ki tissa, il y a de merveilleuses choses. Cela commence par « Voici les choses qu'Hachem a ordonné de faire. Six jours, le travail sera fait, mais pas le Chabbat » (Chemot 35;1-2). Qu'a-t-il été demandé de faire, puisque la Torah parle alors du Chabbat ? Le verset fait référence aux travaux pour le michkan qu'Hachem nous enjoint de ne pas réaliser le Chabbat. Et c'est

d'ailleurs d'ici que la Guemara Chabbat (49b) dit que nous apprenons les travaux interdits Chabbat de la construction du michkan. Alors, la Guemara s'interroge sur la présence de la chasse dans cette construction. Puis, celle de l'écriture, l'effacement... En effet, tout est retrouvé dans la construction du michkan. C'est pourquoi la Torah commence en disant que tout ce qui est demandé pour le michkan ne devra pas être fait le Chabbat.

Explication du Rachi

Autre chose. Le verset écrit : « et tout celui qui possédait de la laine bleu azure, rouge pourpre, rouge écarlate, du lin, des chèvres, des peaux de béliers teintes en rouge, et des peaux de Tahach, en a amené » (Chemot 35;23). Rachi écrit alors : « et tout celui qui possédait de la laine bleu azure, ou rouge pourpre, ou rouge écarlate, ou du lin, ou des chèvres, ou des peaux de béliers teintes en rouge, ou des peaux de Tahach, en a amené ». Qu'Ajoute Rachi? Il transforme les « et » en « ou »?! Quel intérêt ? Certains ont alors écrit qu'on aurait pensé que seuls ceux qui possédaient tous les éléments cités pouvaient offrir. Mais, cela est impensable! Surtout qu'auparavant, il était marqué (Chemot 35;22) : «Tous les gens dévoués de cœur apportèrent boucles, pendants, anneaux, colliers ». Et Rachi aurait dû faire la même remarque du « ou ». Quand le verset fait un listing, faut-il à chaque fois comprendre que tous les éléments doivent être apportés ensemble ? Évidemment, chacun n'amène que ce qu'il possède. De même, lors du listing des 15 éléments à offrir, dans la paracha Terouma, faudrait-il penser que seuls ceux qui possédaient tout pouvaient offrir? Évidemment, non. Alors, pourquoi cette précision de Rachi, ici. Parce qu'au milieu de la liste, il y a la note musicale appelée « Atnah ». Cette note coupe un verset en deux demi-versets. La deuxième moitié de verset est alors compréhensible « les amène ». Mais, la première « celui qui possède », que doit faire cet homme s'il en possède ? La phrase ne nous en informe pas. C'est pourquoi Rachi insiste pour nous dire qu'il s'agit, malgré le « Atnah », d'une liste, et d'une même phrase. Pourquoi les autres commentateurs n'ont-ils pas écrit pareillement ? Ils n'ont pas dû se pencher sur la présence de ce « Atnah », et ont alors suggéré d'autres commentaires.

L'histoire de Rabba lors du festin

Bientôt Pourim. Chaque fois que les renégats trouvent l'occasion de nous provoquer, ils n'hésitent pas. Que faire? Un jour, Hachem s'en occupera! Ils ont trouvé, dans la Guemara (Meguila 7b) que lors

d'un festin de Pourim, Rabba a égorgé Rabbi Zira et l'a fait revivre, après avoir cuvé son vin. Alors, ces renégats prétextent « si ces rabbins agissent ainsi, pourquoi les suivez-vous ? » Alors, certains rabbins ont dit qu'il ne l'a pas véritablement égorgé. En fait, il.... Mais, je n'aime pas ce type de réponses qui ne collent pas avec le texte. D'ailleurs le Rav Hida prend l'histoire au sens literal. Au point de se demander si Rabbi Zira a dû refaire le mariage avec sa femme, après sa résurrection. Le mari étant mort, la vie d'après est une nouvelle histoire. Et si tu considère qu'ils doivent se remarier, que faire si un autre l'aurait épouser le temps « de sa mort »? On voit donc qu'il a pris l'histoire au sens premier. Le Hatam Sofer écrit que cela est arrivé car Rabba était prédestiné à verser du sang. La Guemara Chabbat 156a écrit que celui qui naît à une certaine heure sera soit abatteur rituel (Chohet), soit circonciseur (Mohel), soit fera des prises de sang. Rabba avait alors dit être né à ce moment donné mais qu'il n'était aucun de cela. Abatées lui avait alors dit que le fait qu'il jugeait les gens et pouvait condamner et tuer, cela était de même. Mais, cela ne suffit pas, à mon goût. En effet, il y a une différence entre ce que la Guemara Chabbat annonce et le fait dégorger un homme, tel qu'il est dit pour Rabba?!

Semblait être un voleur

J'ai vu une réponse audible. A l'époque de Rabba, il n'était pas connu que le Moché de Pourim réalisé la nuit n'est pas valable (Meguila 7b). Alors, Rabba avait fait le Michté, avec Rabbi Zira, le soir de Pourim. Puis, durant le sommeil, il s'aperçoit de la présence d'un « voleur » qui était, en fait, Rabbi Zira. Il l'a alors tué, comme préconise de faire la Guemara (Berakhot 58a) « celui qui vient te tuer, dépêche-Tou de l'achever ». La preuve que nos rabbins ne sont pas des sauvages, c'est la suite de l'histoire. Comment, le lendemain, Rabba a pu ressusciter son camarade ? Avez-vous déjà entendu parler d'un assassin qui prie après son meurtre pour la redemption de sa victime et qu'Hachem l'écoute ? Si tu vois que c'est le cas, tu comprends qu'on ne peut prétendre commenter son acte.

Mordekhai qui rejette l'idolâtrie

Autre point de polémique. C'est Mordekhai. Certains vont dire avoir trouvé des traces d'un certain « Evil Meridekh » dont le nom s'apparente à celui de Mordekhai. Mais c'est n'importe quoi. En effet, Mordekhai faisait partie du Sanhedrin. Et même si on commençait à trouver des prétextes pour démentir cela, nous avons un sage du Sanhédrin qui s'appelait Mordekhai Balchan. Comment aurait-il pu recevoir ce prénom si celui-

ci vient d'une idolatrie? Depuis quand cherche-t-on des prénoms d'idoles? Surtout qu'à l'époque de Mordekhai, il y avait des tensions entre Babel et Israël. C'est comme si aujourd'hui quelqu'un appelait son fils Hitler. Cela est même interdit. Alors, comment Mordekhai aurait pu recevoir ce prénom? C'est pourquoi nos sages se sont demandés où trouver une référence à Mordekhai dans la Torah. Et ils ont apporté que le targoum de « mor deror » (Chemot 30;23) est « Maré Dakhya », ce qui s'apparente beaucoup à Mordekhai. C'est donc un nom de la Torah, et non des idoles.

Esther de la Torah

La Guemara demande aussi où retrouver le prénom Esther dans la Torah. Puis, elle ramène le verset « veanokhi asther astir panay -je cacherai ma face » (Devarim 31;18), ou nous voyons un mot qui s'apparente à Esther. Que recherchait la Guemara en réalité ? Comme dit la Guemara, le prénom Esther semble non juif. Venus est dite Esther en perse. Alors, pourquoi dire la Meguila Esther? Pourquoi pas la Meguila Hadassa? C'est pourquoi la Guemara ramène ce verset qui correspond très bien puisque le nom d'Hachem n'apparaît pas du tout dans la Meguila. C'est comme s'il se cachait. Tout semble se passer naturellement: Ahachveroch s'est saoulé, il tue Vachtî, et écrit une lettre débile que l'homme doit dominer sa femme, ce qui l'a décrédibilisé aux yeux des gens. Puis il s'empare et tue Haman.

Haman dans la Torah

La Guemara se demande aussi où retrouve-t-on Haman dans la Torah ? La question est, en réalité, de savoir pourquoi le décret a pu exister. Et comment Haman a pu tomber si bas ensuite. La Guemara ramène le verset avec Adam, le premier homme, lorsqu'après la faites Hachem lui dit: « Hamin Haets Acher... aurais-tu manger de l'arbre que je t'ai interdit? » Le mot « hamin » rappelle Haman et l'arbre rappelle la potence. Et la raison du décret? Je t'avais dit de ne pas manger et tu l'as fait. Hachem avait demandé de ne pas manger au festin de non-juifs et nous n'avons pas écouté. D'où l'existence du décret. Qu'Hachem annule le mauvais décret de la Cacherout. Amen

Celui qui a béni nos saints ancêtres Avraham, Itshak et Yaakov, bénira tous ceux qui sont venus au cours, et ceux qui écoutent à la maison, et les lecteurs ensuite du feuillet, chacun suivant son respect, son honneur, son effort, qu'Hachem vous bénisse, vous fasse mériter, écoute vos prières, et accomplisse vos souhaits convenablement, avec richesse, bonheur, et honneur, ainsi soit-il, amen.



Parachat Zakhor

Par l'Admour de Koidinov chlita

Nos sages précisent que nous lisons la parachat Zakhor avant Pourim afin de faire précéder le souvenir à l'action : nous nous rappelons d'abord d'Amalek à travers ses méfaits, et à Pourim, nous accomplissons les mitzvot du jour qui consistent à effacer le souvenir d'Haman, l'amalécite. Pour mieux comprendre l'essence d'Amalek, nous devons tout d'abord nous rappeler que le maître du monde a créé l'Homme avec des aspirations contraires du fait de son corps et de son âme. En effet, le corps n'a de cesse que d'être attiré par les plaisirs de ce monde, et l'âme quant à elle, de par sa spiritualité aspire à être proche de son créateur et à accomplir Sa volonté. Ainsi **le but du juif est de purifier son corps et de l'élever par l'accomplissement de la Torah et des mitzvot** afin d'accompagner la néchamah et de ne pas l'entraver. Cependant ceci n'est valable que pour les Béné Israël, mais les autres peuples eux, ne peuvent pas purifier leurs corps pour le rendre spirituel.

C'est à ce sujet qu'Amalek nous fait la guerre. Comme nos sages disent, les amalecites coupaient le membre de la mila des juifs et le jetaient en l'air. En quoi cet acte barbare nous empêcherait de nous sanctifier ? Les livres saints expliquent que **la circoncision permet de purifier le corps et affaiblit ses désirs ; ainsi l'Homme renforce son âme**. C'est pour cela qu'Hakadoch Baroukh Hou nous a ordonné d'effacer le souvenir d'Amalek, antinomique à la sainteté qui est le but de la Création, en ce sens que même le corps matériel doit s'attacher à son Créateur.

Cela concerne aussi la fête de Pourim, comme nous l'écrit le Levouch : à Hanoucca, les grecs décrétèrent que les Béné Israël ne devaient plus accomplir la Torah et les mitzvot qui sont du domaine de l'âme (néchamah). En conséquence, après ce miracle, nos sages instituèrent huit jours de louanges et de remerciements qui concernent la néchamah ; en revanche, à Pourim, le décret consistait à tuer tous les juifs ; alors **les sages fixèrent après ce miracle des jours de festin et de joie qui sont en rapport avec le corps**.

En fait Haman le méchant qui descend d'Amalek, voulut porter atteinte aux corps des Béné Israël car il savait qu'ils étaient saints et spirituels, et lorsqu'Hachem les sauva des décrets, Il dévoila par là même leur sainteté et les épargna d'une mort physique.

Lorsqu'Hachem fait un prodige pour sauver un corps, si ce corps reste matériel et attiré par les plaisirs de ce monde, les bienfaits du miracle ne sont pas complets, car un tel corps est susceptible, que Dieu nous garde, de s'éloigner d'Hachem. C'est pourquoi il est certain qu'au moment du miracle de Pourim, les Béné Israël reçurent une grande sainteté qui rendit leurs corps spirituels (Ndt : Pourim fut le point de départ qui permit aux Béné Israël de s'élever et de construire le deuxième Temple).

Ainsi à Pourim, les sages instituèrent des jours de joie et de festin qui ne représentent pas une simple joie de ce monde, mais au contraire, le corps de chaque juif se sanctifie jusqu'à ce que tous les plaisirs de ce jour, comme le repas et le vin, deviennent spirituels et lui permettent de se rapprocher d'Hachem.

📌 Abonnez-vous à la Paracha par WhatsApp au +972552402571 📞

Ou par mail au +33782421284

📌 Pour aider, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Publié le 09/03/2022

VAYIKRA PARACHAT ZAKHOR

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Et toute offrande de ton oblation tu la saleras dans le sel, et tu n'omettras pas le sel de l'alliance de ton Elokim de sur ton oblation, sur chacune de tes offrandes tu approcheras du sel » (vayikra 2;13)

Sur ce verset Rachi nous enseigne qu'une alliance a été conclue avec le sel lors des six jours de la création du monde, au terme de laquelle Hachem a promis aux eaux d'en bas d'être présentes sur le Mizbéa'h sous forme de sel et de Nissoukh Hamaïm (libation d'eau), lors de la fête de Soukot. En effet, comme l'explique le Yalkout Yts'hak, le second jour de la création, lorsque Hakadoch Baroukh Hou sépara les eaux inférieures des eaux supérieures, les eaux inférieures se lamentèrent et dirent : « Malheur à nous qui n'avons pas mérité de loger dans les sphères supérieures, à proximité du Créateur ! » Ces eaux malheureuses essayèrent tout de même de s'élever, pour essayer de résider près de Hakadoch Baroukh Hou, mais Hachem les contraignit à rester en bas. Pour les récompenser d'avoir ainsi grandi l'honneur du Créateur, Hachem promit aux eaux inférieures que les Bnei Israël ajouteraient du sel de mer pour accompagner chacun de leurs korbanot et qu'elles seraient répandues sur le Mizbéa'h au travers des Nissoukh Hamaïm. Le Rama (Or Ha'haïm 167, 5) explique que c'est une Mitsva d'apporter du sel sur la table, car la table est comparée au Mizbéa'h, et la nourriture, au Korban. C'est pour cela que nous avons l'habitude, après avoir récité la brakha sur le pain, de le tremper dans le sel avant de le consommer. La Guémara (Berakhot 5a) nous enseigne au nom de Rabbi Chimone ben Lakich que le terme « alliance » a été dit en ce qui concerne le sel et les

LES BÉNÉFICES DE L'ÉPREUVE

souffrances. À propos de l'alliance de sel, il est écrit « tu n'omettras pas le sel de l'alliance... » (Vayikra 2;13). Et à propos des souffrances il est écrit « ce sont les termes de l'alliance » (Devarim 28;69). De même que dans le cas de l'alliance mentionnée à propos du sel, le sel vient adoucir le goût de la viande. Dans le cas de l'alliance mentionnée à propos des souffrances, les souffrances expient toutes les fautes d'une personne.

Et le Pnei Yéouchoua explique que de même que le sel élimine les impuretés de la viande et la rend consommable, de même les souffrances viennent purifier l'âme et la rendent apte au monde futur.

Cependant il y a lieu de se demander en quoi les souffrances sont une alliance ? Et nos Sages expliquent c'est parce qu'elles nous lient à Hachem.

Le Ram'hal (Da'at ouTvouna) écrit « Toute la grandeur qu'Hachem veut faire accéder à l'homme n'est offerte qu'au travers d'un programme bien obscur et par une période de difficultés ». A l'image de ce qui est enseigné dans la guémara (Berakhot 5a) qu'Hachem a attribué aux Bnei Israël trois bons cadeaux, la Torah, la Terre d'Israël et le monde futur ; et tous ont été donnés au travers de souffrances. En d'autres termes que toute souffrance n'est envoyée du Ciel que parce qu'elle est le prélude d'un grand bien qui doit arriver ! Cette difficulté fera grandir l'homme, et ainsi il accèdera à un plus grand bien.

Le Rav Pinkus Zatsal explique que nous vivons dans un monde extraordinaire de 'Hessed/bonté dispensé par Hachem. Cependant lorsqu'il change cette nature, et fait en sorte qu'il manque quelque chose, c'est alors que nous apercevons de toute Sa grandeur et comprenons combien Hachem s'occupe de chacun de nous personnellement. **Suite p3**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Cette semaine, nous commencerons la lecture du 3ème livre de la Thora, "Vayikra". Une grande partie de ce Saint livre traite des sacrifices et offrandes que le peuple apportait au Mishkan (Temple portatif). Plus tard, il sera remplacé par le Temple de Jérusalem construit par Chlomo Amélekh (Beth Hamiqdach). A la fin des sept montées de la lecture de la Thora de ce Shabbat, nous lirons comme Maphtir, la Paracha "Zakhor". Elle signifie "Souviens-toi".

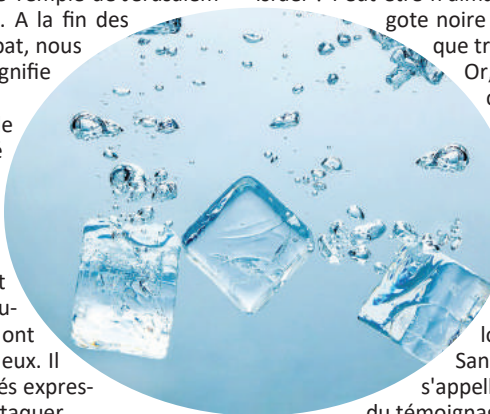
En effet, nous sommes à une semaine de la fête de Pourim, et les Sages de mémoire bénie ont institué de lire ce passage, de la Thora, lié avec Pourim. De quel souvenir s'agit-il ? C'est la Mitsva de se rappeler ce qu'a fait le peuple de Amalek à notre Sortie d'Egypte. En effet, à la fin de "Béchallah" (la section qui décrit la traversée de la Mer Rouge) est mentionné un événement très intéressant. Le nouveau peuple d'anciens esclaves se dirige vers le Mont Sinaï lorsqu'une bande de malappris s'attaquent à eux. Il s'agissait du peuple de Amalek. Ils s'étaient déplacés expressément jusque dans le grand désert afin de nous attaquer.

IL ÉTAIT UNE FOIS...AMALEK

Les faits sont très accusateurs. La communauté venait juste accomplir 210 ans d'esclavage et n'avait rien à se reprocher, pas de vols, ni entourloupes à son actif. Donc pourquoi ces Amalécites s'en sont pris au Clall Israël ? Peut-être n'aimaient-ils pas les Avrèhims, ni les barbus en redingote noire ? La réponse sera qu'ils ne supportaient pas ce que transpire la communauté : la foi en D.ieu unique !

Or, s'attaquer à Hachem dans ce monde n'est pas chose simple, puisque D.ieu permet au monde d'exister, n'est pas de chair ni de sang (car Il est infini).

Cependant il existe dans ce monde un peuple qui représente la Divinité sur terre... je vous laisse le soin de deviner de qui je parle... Toutefois le peuple, peut être attaqué, que D.ieu nous en préserve. Preuve en est que nous sommes représentant de D.ieu sur terre, lors des Parachiot précédentes on a parlé du Sanctuaire, la Maison de D.ieu. Or ce Sanctuaire s'appelle dans les versets, Michkan Haédout, Sanctuaire du témoignage. **Suite p2**



**Accomplissez la Mitsva du
"Zékhèr léMa'hatsit Hachekelel"**

<https://www.ovdhm.com/demi-chekel/>



Cliquez ici



Rachi explique que le Temple portatif est une preuve que D.ieu nous a pardonné la faute du veau d'or. Cependant la Guémara (Shabbat) enseigne que l'allumage de la Ménora (Candélabre) témoignait d'autre chose encore.

La flamme centrale brûlait miraculeusement sans interruption jour et nuit. Et on le sait, Hachem, qui est la lumière du monde, n'a pas besoin d'un allumage quelconque dans sa maison, tel que des lampes allogènes ou des tubes fluorescents... n'est-ce pas?

Cet éclairage miraculeux venait signifier aux yeux du monde que la divinité réside en Israël. Nécessairement par une preuve de deux plus deux lorsqu'Amalek s'attaque à Israël c'est une lutte qu'il mène contre le Ribono Chel Olam le maître du monde. D'ailleurs la Guématriah, valeur numérique de Amalek est la même que le mot Safeq le doute. Cela signifie qu'Amalek vient insuffler dans le monde un vent de grande permissivité, qui ne laisse pas de place à D.ieu dans les affaires des hommes.

Au sujet d'Amalek, l'expression employée pour signifier qu'il s'est attaqué à la communauté c'est, "Acher Quah'era Badéreh/ qui a surgit (sur le peuple)" (Dévarim 25.18). Rachi enseigne que le mot Quah'era signifie aussi "refroidir". En effet, lors des 10 plaies d'Egypte, Hachem a montré au monde Ses capacités infinies d'agir sur les lois naturelles pour libérer son peuple. Or, Amalek voulait montrer que nous ne sommes pas invincibles,

que le nouvel ordre mondial que prône le Clall Israël, un Service Divin basé sur la primauté du bien sur le mal, n'est pas acceptable dans ce bas-monde. En un mot, les nations peuvent continuer à dormir tranquilles : les idéaux que défend le peuple juif ne sont pas si fondamentaux.

Une autre manière de traduire "Quah'era" c'est "Mikré", le hasard. Amalek montre que ce monde n'est pas voué à la Providence Divine. Il existe des impondérables qui témoignent que ce monde est voué au hasard. Cette même idée, on la retrouve dans la Méguila d'Esther. Lorsque Mordéchaï prévient Esther du terrible décret que foment Amann contre le peuple juif, il désigne dans le Midrash Amann par "le petit fils de Quah'era (du hasard)..." . Donc ce sombre personnage, qui descend du Roi Amalcite Haggag est appelé, l'homme du hasard d'ailleurs Amann effectua un tirage au sort pour connaître la date de l'extermination.... Amalek, comme Amann, privilégie une vie dépourvue de toute signification, sans un but quelconque. Le contraire de l'enseignement de la Thora. Car dans la Thora les choses sont très claires : le monde a un but, nos actions ont des grandes incidences dans ce monde et dans les mondes supérieurs ce que réfute Amalek et tous ses acolytes. A réfléchir...

Rav David Gold



Dites moi Rav pourquoi...

POSEZ TOUTES VOS QUESTIONS AU RAV

A quel moment doit-on distribuer notre don de Matanot Laévionime?

On distribue les Matanot Laévionime le jour et pas la nuit. Il sera bon d'accomplir la Mitsva après la prière du matin. Aussi, certains préconisent de l'accomplir tout de suite après la lecture de la Méguila, comme il est dit dans la Guémara (Méguila 4b) : « Les pauvres attendent avec inquiétude la lecture de la Méguila ». Ils attendent en effet la fin de lecture dans l'espoir de recevoir les cadeaux qui leur sont distribués au moment de la lecture.

Comment fonctionnent les dons de Matanot Laévionime par les associations ?

L'association fait une estimation des dons qu'elle recevra entre les jours précédant Pourim et le jour de Pourim même. Elle partage cette somme entre les nécessiteux répertoriés dans ses listes, puis prépare des enveloppes qui seront distribuées le jour même de Pourim. Ainsi, l'association devient l'intermédiaire entre vous et le nécessiteux. Il vaut parfois même mieux agir ainsi, car les bonnes associations connaissent les vrais nécessiteux et leurs besoins, et distribuent l'argent tôt le matin, ce qui leur laisse le temps de préparer la fête dignement. Nous gagnons ainsi que notre argent est distribué à temps, à la bonne adresse, en toute discrétion et nous accomplissons ainsi la Mitsva comme il faut.

Quel est le but de se déguiser à Pourim ?

Il existe de nombreuses réponses, mais en voici quelques une...

- Un des thèmes principaux du jour de Pourim est l'unité dans le peuple. Le fait de se déguiser va resserrer les liens au sein du peuple. En effet, que crée le manque d'unité ? C'est le sentiment de différence, que ce soit idéologique, physique, financière... Ces différences créent des barrières entre les Juifs et mènent parfois à des tensions et à des mésententes. C'est alors que le déguisement va permettre un rapprochement quand la différence de chacun sera camouflée derrière les masques. Les barrières tombent et ainsi chacun se rapproche de l'autre car grâce aux déguisements, on échange les rôles : le maître est un marin, le mesquin est un clown, le timide est policier... Ainsi, les préjugés s'estompent, on brise la glace et c'est l'occasion de découvrir et de connaître les qualités intérieures de son prochain.

En voyant que derrière chaque masque se cache un enfant, on comprend que derrière le monde se cache Hachem.

Retrouvez plus de réponses sur :

<https://www.ovdhm.com/se-deguiser-a-pourim/>

Qu'elle est la mitsva d'effacer le souvenir d'amalek ?

Aujourd'hui amalek est un concept, son but est de nous détruire sans aucun intérêt réel. Si vous l'avez identifié, vous avez une mitsva d'y mettre fin.

Dois-je re-calculer mon massere, lorsque je reçois un Cerfa ?

La somme de votre don est entièrement considéré comme une Mitsva. Mais du fait que vous avez reçu une déduction ou une réduction de xx%, cette remise est soumise à un nouveau Maassère.

Ex : vous donnez 100€, vous recevez une réduction 66% et votre don revient à 34€. Il vous faut donc prélever un Maassère sur les 66 € récupérés, soit 6.6 €.



Est-il permis de me mettre en maladie, alors que tout va bien « Baroukh Hachem » ?

Pas du tout, en agissant ainsi vous enfoncez l'interdit de mentir et de voler (même avec des goyim !). Profiter de la bonne santé qu'Hachem vous octroie. Et si vous avez besoin de quelques jours de vacances, prenez-les, mais à vos frais.

Comment accomplir la Mitsva de la paracha Zakhor ?

C'est une Mitsva de la Torah d'écouter la lecture de la Parachat Zakhor. (Dévarim, 25, 17-19) [O. 'H 685,7] Pour cette raison, on pensera à s'acquitter de ce commandement en écoutant cette lecture. De plus, **il est nécessaire de comprendre le sens général de ce passage** : se souvenir du mal que nous a fait « Amalek » et le devoir d'effacer son nom.

Les avis divergent si les femmes sont tenues d'écouter la Parachat Zakhor. Selon nombre de décisionnaires, elles y sont astreintes. Par contre le Séfer Ha'hinoukh (Mitsva 603) et d'autres décisionnaires lient cette Mitsva à celle de combattre Amalek. Ainsi, de la même manière que les femmes sont dispensées d'aller à la guerre, ainsi elles ne sont pas tenues de lire la Paracha de Zakhor.

La coutume Séfearade, ainsi que celle dans plusieurs communautés Ashkénazes, est de suivre cette dernière opinion. Toutefois, les dames souhaitant tout de même écouter Zakhor sont dignes d'éloges.

Les communautés désirant organiser une lecture supplémentaire de Zakhor, pour les femmes avant Min'ha, s'assureront de la présence de 10 hommes à la synagogue lors de cette relecture. « Zakhor » sera relue sans appeler qui que ce soit à la Torah [Torat Hamoadim de Rav D.Yossef siman 2,13 page 53/57].

Posez vous aussi vos questions au Rav: dafchabat@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabab" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La guérison complète et rapide de Binyamin ben Céline Batcheva parmi les malades de peuple d'Israël

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sarah Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha ve hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim et Nilaot que ben Sarah Martine Maya bat Gabby Camyana Qu'Hachem leur accorde brakha ve hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Nilaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

La guérison complète et rapide de Réfaël ben Myriam Sarah parmi les malades de peuple d'Israël

La guérison complète et rapide de Hanna bat Chochana parmi les malades de peuple d'Israël



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

LES BÉNÉFICES DE L'ÉPREUVE (suite)

Et c'est en sens que la souffrance est une alliance, car dès qu'elle apparaît, elle nous lie au Créateur. On ne peut apprécier la lumière qu'après avoir été dans l'obscurité. En définitive tout est pour notre bien ultime.

Le Rav Nissim Yaguen Zatsal écrit qu'il y a deux événements qui sont précédés de douleurs : l'accouchement et le Machia'h. Un accouchement, toute femme qui a mis au monde un enfant les a ressenties. Aussi, nous subissons dans notre génération les douleurs de la venue du Machia'h.

Nous devons savoir que de même que les douleurs de l'enfantement sont de moins en moins supportables plus nous l'heure de la délivrance approche, et au dernier moment, lorsque la femme ressent qu'elle ne peut plus les supporter même une seconde, on entend un « Mazal tov ! ». Il en sera exactement ainsi pour les douleurs de la venue du Machia'h, la situation sera de pire en pire, et au dernier moment, lorsque nous ressentirons que nous ne pouvons plus tenir, viendra soudainement la complète délivrance !

Les événements, de cette année passée sont sans précédent, tous les secteurs ont été touchés et sont soumis à une terrible remise en question de leur théorie. Les plus grands chefs d'État ont déclaré à guerre à un ennemi « invisible » comme ils le disent ! Mais ils sont aveugles, et ne voient pas la Main D'Hachem, où ne veulent pas la voir. Comme il est dit dans les Téhilim (115) : «...ils ont des yeux, mais ne voient pas, ils ont des

oreilles, mais n'entendent pas... » Et la suite dit « Israël garde sa confiance en l'Eternel ! Il est leur soutien et leur protection... Vous, ceux qui craignent l'Eternel, ayez confiance en l'Eternel. Il est leur aide et leur bouclier »

Le Rav Dessler Zatsal écrit que si les douleurs de l'enfantement du Machia'h nous conduisent à la Téhouva sincère, alors il se révélera aussitôt. Celui ou celle qui fait Téhouva parce qu'il a reconnu, derrière sa souffrance, la Providence divine, pourra s'élever à des hauteurs sublimes. Et le Rav conclut, que si nous voulons mesurer l'intensité avec laquelle nous avons pris conscience de la nature providentielle des souffrances que nous venons d'endurer, il n'y a qu'à scruter la manière dont nous avons changé notre conduite depuis que nous traversons l'ère des douleurs de l'enfantement du Machia'h

Renforçons-nous, pour passer cette période un peu salée, et éprouvée par de nombreuses souffrances, pour grandir, se rapprocher d'Hachem et s'unir avec Lui une alliance éternelle, et mériter de voir la délivrance finale très prochainement. Comme la guémara nous enseigne (Roch Hachana 11a) « Rabbi Yéhochoa dit : 'En Nissan, ils ont été libérés, en Nissan ils seront libérés' ». Amen

Rav Mordékhai Bismuth ☎ 054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



La Mitsva du don aux pauvres

Matanot Laévionime

Faisons en sorte que ce soit la fête pour tout le monde...

FAIRE UN DON



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

LEVER LES YEUX VERS LE CIEL

Le livre de Vayikra nous décrit minutieusement les sacrifices qu'on amenait au Temple. De nos jours, nos prières remplissent le rôle de ces sacrifices, mais avons-nous conscience de la force de nos prières ? A ce sujet, écoutez plutôt l'histoire suivante...

Un jour, un roi convoqua ses ministres et ses conseillers et leur demanda de se rassembler autour d'une grande piscine qui se trouvait dans le parc de son château. Il leur montra qu'au fond de la piscine, reposait un énorme coffre rempli de diamants, de pierres précieuses et de perles.

"Celui qui réussira à descendre au fond de la piscine et à en extraire le coffre, recevra le trésor de diamants qu'il contient", déclara le roi.

Ayant entendu l'alléchante déclaration du roi, tous les sujets du royaume se réunirent et tentèrent leur chance. Personne ne doutait de la bienveillance du roi car chacun connaissait son désir de leur accorder des bienfaits.

Cependant, personne ne réussit à remplir cette mission. Des milliers de personnes essayèrent de retirer le coffre de l'eau mais en vain.

Le roi, rempli de bonté de cœur, était assis sur son trône et observait les échecs et les tentatives vaines de ses sujets avec beaucoup de tristesse.

Soudain, un des sujets du roi qui était particulièrement perspicace s'étonna du fait que personne ne réussisse à s'emparer du coffre. Il se dirigea vers la piscine, observa attentivement le coffre posé au fond de l'eau avant de regarder aux alentours.

C'est alors qu'il réussit à percer le secret et la raison des échecs de ses compatriotes. Afin de s'assurer d'avoir raison, il alla demander au roi : est-ce qu'une des conditions pour sortir le coffre est de se mouiller, ou bien est-il possible de retirer le coffre sans se mouiller du tout ? Le roi comprit alors que cette personne était très intelligente et qu'elle avait découvert le secret. Le roi lui répondit qu'en effet il n'était pas nécessaire de se mouiller, que ce n'était pas une condition pour remplir la mission.

Quand cet homme entendit la réponse du roi, il grimpa rapidement en haut de l'arbre dont les branches s'étendaient au-dessus de la piscine et s'empara du... coffre.

Que s'était-il passé ? Le roi voulait tester la sagesse de ses sujets. Il pendit le coffre aux branches de l'arbre et le coffre qui semblait reposer au fond de l'eau n'était en fait que le reflet du coffre accroché dans l'arbre.

Cet homme vif d'esprit, qui découvrit le vrai coffre à diamants pendu à l'arbre, le reçut en cadeau et gagna l'estime du roi pour sa sagesse d'esprit.

L'explication est claire ! Notre Père céleste est miséricordieux et compatissant, il désire nous accorder ses bienfaits, ses bénédictions et la réussite en abondance.

Pour mériter cela, il nous suffit de faire une seule chose : regarder en haut, vers l'endroit où se trouve le vrai coffre à diamants, c'est-à-dire, lever les yeux vers le ciel et demander au Créateur de réaliser tous nos souhaits !





"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

« Alors le pontife fera fumer le tout sur l'autel comme holocauste, combustion d'une odeur agréable au Seigneur. » (Vayikra 1, 9)

Pourquoi l'holocauste devait-il être entièrement brûlé, contrairement au sacrifice expiatoire ? L'auteur du Imré Chéfer l'explique par le fait que l'holocauste expiait les mauvaises pensées, plus graves que le péché lui-même. L'auteur du Akéda affirme à cet égard que celui ayant eu de mauvaises pensées et reniant leur caractère reprehensible tire un trait définitif sur ce commandement, tandis que celui qui



faute sans avoir eu de mauvaises pensées, mais uniquement suite aux incitations de son mauvais penchant, ne récidivera pas forcément.

C'est pourquoi l'holocauste, expiant les mauvaises pensées, devait être entièrement brûlé, en allusion à l'extrême gravité du péché de cet homme qui, normalement, aurait

lui-même mérité ce sort. Par contre, le sacrifice expiatoire, venant absoudre des actes condamnables, d'une moindre gravité, n'était consumé que partiellement, en rappel aux souffrances mesurées qu'auraient méritées le fauteur et visant à éradiquer de lui tout péché.

« Et quand une être offrira un sacrifice de Minha à D., son sacrifice sera de farine ; il versera sur elle de l'huile, et mettra sur elle de l'oliban. » (Vayikra 2,1) Qui vient présenter une Minha, si ce n'est le pauvre, précise Rachi.

Le Hafets Haïm explique que certaines personnes reconnaissent qu'elles ne sont pas assez scrupuleuses dans l'observance de la Torah et des mitsvot, mais elles se reconfortent en se disant qu'il en existe d'encore plus laxistes qu'elles. Mais quelle piètre consolation ! Ces gens oublient que chacun est jugé selon son niveau et ses dispositions individuelles. Celui qui est apte à atteindre un plus haut niveau d'observance et ne l'a pas fait sera tenu pour responsable et devra rendre des comptes, contrairement à un autre ayant atteint lui aussi des résultats moyens, mais n'ayant été doté de capacités plus limitées. Ce principe s'observe dans le domaine des sacrifices : Alors que le pauvre s'acquitte de son obligation avec une paire de colombe, le riche doit présenter un mouton ou une chèvre. S'il apportait la même chose que l'indigent, son offrande ne serait nullement agréée. Ainsi en est-il dans le domaine de la sagesse : le riche en savoir ne s'acquitte absolument pas de son obligation s'il se met à servir D. comme le pauvre en sagesse. (Talelei Orot-Rav Yissahar Dov Rubin Zatsal)

« Que si ses moyens ne suffisent pas pour l'achat d'une menue bête. » (Vayikra 5, 7)

Quand un riche fautait, il devait apporter uniquement un sacrifice expiatoire, alors qu'un pauvre ayant commis un péché avait, en plus, l'obligation d'apporter un holocauste. Comment expliquer cette nécessité, alors que ce dernier disposait de peu de moyens ? Dans son ouvrage Pné David, le 'Hida explique qu'au moment où le pauvre apportait son modeste sacrifice, il pouvait arriver que, éprouvant de la honte de ne pouvoir en offrir un plus conséquent comme le riche, il eût de la rancoeur contre D.ieu qui l'avait défavorisé. Aussi, la Torah lui impose-t-elle également l'apport d'un holocauste, afin d'expier ces pensées répréhensibles.



Vivre POURIM

Préparons-nous au GRAND jour

Israël- ישראל: en deux mots (yachar-El) אל-ישר, droit avec Hachem.

Amalek- עמלק: en deux mots (am-malek) מלך-עם, le peuple qui sépare, qui brise.

À l'époque du Beth-Hamikdache, le Cohen faisait la mélika (type de ché'hit-ta) de la volaille. Cela consiste à briser le cou de l'oiseau avec l'ongle du pouce. Le cohen séparait ainsi la tête du reste du corps.

En ce qui concerne amalek (am-molek), son objectif c'est de séparer l'esprit du juif du reste de son corps. D'un côté l'esprit, la connaissance et de l'autre le corps avec toutes ses sensations, deux dimensions séparées de l'autre.



Or la sim'ha, c'est justement le résultat d'une connexion directe entre l'esprit et le corps au service du bien. C'est cette connexion qui crée une sensation de רוממות, d'élévation qui dégage automatiquement la sim'ha. Lorsque l'homme atteint ce niveau, il vit en paix et sérénité.

Hachem est ישר/droit, et le Am Israël est l'expression dans ce monde de cette notion exclusive de (yachar-El) אל-ישר, tout droit vers Hachem.

Amalek, l'ennemi juré du am Israël, a la même valeur numérique que le doute (240). il veut justement

empêcher la clarté, la connexion directe avec hachem. (yachar) ישר, c'est aussi (Chir) שיר, car dans la droiture, l'homme chante, « אור זרע לצדיק ולישרי לב שמחה »



La Mitsva du don aux pauvres

Matanot Laévisionime

Faisons en sorte que ce soit la fête pour tout le monde...

FAIRE UN DON



Rire & Grandir

c'est l'histoire de...

Rire...

Maurice amateur de golf, confie à son épouse :

Esther, depuis quelque temps ma vue a baissé, je n'arrive plus à voir de loin et voir si la balle est tombée dans le trou, ce qui m'oblige à me déplacer jusqu'à la cible pour vérifier.

Son épouse qui

lui répond :

Demande à

mon frère

David de

venir

avec toi.

Maurice:

Mais il a

84 ans !

L'épouse: oui,

mais « bli ayin

ara », il a une très

bonne vue.

Maurice accepte de prendre son beau-frère avec lui, et après avoir frappé son coup, il lui demande : « alors tu as vu ? Elle est rentrée ? »

David: Oui, oui j'ai vu

Maurice: Et alors ?

David: ben, j'ai oublié



N'OUBLIE PAS DE TE SOUVENIR

et grandir...

Nous avons lu la parachat « Zakhor », une section qui doit nous rappeler, chaque année que la guerre contre amalek n'est pas terminée et qu'elle se poursuit, comme il est dit : « le combat pour D.ieu contre amalek de génération en génération » (chémot 17;16) Mais encore : « lorsque ton D.ieu t'aura débarrassé de tous tes ennemis d'alentour...tu effaceras la mémoire d'amalek... ne l'oublie point ! »

Quelle est la signification de ces versets ?

Lorsque D.ieu nous envoie une délivrance et que tout ira bien pour nous arrivera le moment le plus dangereux, celui de l'oublie ! Nous nous laissons déduire par de nouvelles théories, une culture étrangère, ou encore un nouveau phénomène.

Nous voyons la délivrance, mais oublions pourquoi avons-nous eu les souffrances ! Oublier l'histoire c'est se soumettre à la revivre...

Restons fidèle et authentique à la Torah, qui nous demande de ne pas oublier, et de lire chaque année ATTENTIVEMENT la Paracha du souvenir, « Zakhor » !



"Le Gardien d'Israël ne dort pas"

Ces paroles de Thora seront étudiées Léylouï Nichmat Frédéric Moché ben Chlomo (Mantel) pour son **Yahrzeit**.

Amalek n'aime pas les Avréhims ni les Bahourés Yéchiva !

Cette semaine, nous commencerons la lecture du 3ème livre de la Thora, "Vayikra". Une grande partie de ce Saint livre traite des sacrifices et offrandes que le peuple apportait au Mishkan (Temple portatif). Plus tard, il sera remplacé par le Temple de Jérusalem construit par Chlomo Amélekh (Beth Hamiqdach). A la fin des sept montées de la lecture de la Thora de ce Shabbat, nous lirons comme Maphtir, la Paracha "Zakhor". Elle signifie "**Souviens-toi**". En effet, nous sommes à une semaine de la fête de Pourim, et les Sages de mémoire bénie ont institué de lire ce passage, de la Thora, lié avec Pourim. De quel souvenir s'agit-il ? C'est la Mitsva de se rappeler ce qu'a fait le peuple de Amalek à notre Sortie d'Egypte. En effet, à la fin de "Béchallah" (la section qui décrit la traversée de la Mer Rouge) est mentionné un évènement très intéressant. Le nouveau peuple d'anciens esclaves se dirige vers le Mont Sinaï lorsqu'une bande de malappris s'attaquent à eux. Il s'agissait du peuple de Amalek. Ils s'étaient déplacés expressément jusque dans le grand désert afin de nous attaquer. Les faits sont très accusateurs. La communauté venait juste d'accomplir 210 ans d'esclavage et n'avait rien à se reprocher, pas de vols, ni entourloupes à son actif. Donc pourquoi ces Amalécites s'en sont pris au Clall Israël ? **Peut-être n'aimaient-ils pas les Avréhims, ni les barbus en redingote noire ? !**

La réponse sera qu'ils ne supportaient pas ce **que transpire la communauté : la foi en D.ieu unique** ! Or, s'attaquer à Hachem dans ce monde n'est pas chose simple, puisque D.ieu permet au monde d'exister, n'est pas de chair ni de sang (car Il est infini). Cependant il existe dans ce monde un peuple qui représente la Divinité sur terre... je vous laisse le soin de deviner de qui je parle... Toutefois le peuple, peut être attaqué, que D.ieu nous en préserve. Preuve en est que nous sommes représentant de D.ieu sur terre, lors des Parachiot précédentes on a parlé du Sanctuaire, la Maison de D.ieu. Or ce Sanctuaire s'appelle dans les versets, Michkan **Haédout**, Sanctuaire du **témoignage**. Rachi explique que le Temple portatif est une preuve que D.ieu nous a pardonné la faute du veau d'or. Cependant la Guémara (Shabbat) enseigne que l'allumage de la Ménora (Candélabre) témoignait d'autre chose encore. La flamme centrale brûlait miraculeusement sans interruption jour et

nuit. Et on le sait, **Hachem, qui est la lumière du monde**, n'a pas besoin d'un allumage quelconque dans sa maison, tel que des lampes allogènes ou des tubes fluorescents... n'est-ce pas?. Cet éclairage miraculeux venait signifier aux yeux du monde **que la divinité réside en Israël**. Nécessairement par une preuve de deux plus deux lorsqu'Amalek s'attaque à Israël c'est une lutte qu'il mène contre le Ribono Chel Olam le maître du monde. D'ailleurs la Guématria, valeur numérique de Amalek est la même que le mot Safeq le doute. Cela signifie qu'Amalek vient insuffler dans le monde un vent de grande permissivité, qui ne laisse pas de place à D.ieu dans les affaires des hommes. Au sujet d'Amalek, l'expression employée pour signifier qu'il s'est attaqué à la communauté c'est, "Acher Quah'era Badéreh/ qui a surgit (sur le peuple)" (Dévarim 25.18). Rachi enseigne que le mot Quah'era signifie aussi "**refroidir**". En effet, lors des 10 plaies d'Egypte, Hachem a montré au monde Ses capacités infinies d'agir sur les lois naturelles pour libérer son peuple. Or, Amalek voulait montrer que nous ne sommes pas invincibles, **que le nouvel ordre mondial** que prône le Clall Israël, un Service Divin basé sur la primauté du bien sur le mal, n'est pas acceptable dans ce bas-monde. En un mot, les nations peuvent continuer à dormir tranquilles : les idéaux que défend le peuple juif ne sont pas si fondamentaux. Une autre manière de traduire "Quah'era" c'est "Mikré", le hasard. Amalek montre que ce monde n'est pas voué à la Providence Divine. Il existe des impondérables qui témoignent que ce monde est voué au hasard. Cette même idée, on la retrouve dans la Méguila d'Esther. Lorsque Mordéchaï prévient Esther du terrible décret que foment Amann contre le peuple juif, il désigne dans le Midrash Amann par : "le petit fils de **Quah'éra** (du hasard)...". Donc ce sombre personnage, qui descend du Roi Amalécite Haggag est appelé, l'homme du hasard d'ailleurs Amann effectua un tirage au sort pour connaître la date de l'extermination.... Amalek, comme Amann, privilégie une vie dépourvue de toute signification, sans un but quelconque. Le contraire de l'enseignement de la Thora. Car dans la Thora les choses sont très claires : le monde a un but, nos actions ont des grandes incidences dans ce monde et dans les mondes supérieurs ce que réfute Amalek et tous ses acolytes. A réfléchir...

Quand il est bon de se rafraîchir la mémoire (Zakhor)...

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Comme le temps n'est pas vraiment au beau fixe dans la vieille Europe, j'ai décidé de vous rapporter une véritable anecdote qui a eu lieu au début des années 1900 dans un pays qui nous est devenu très familier, l'Ukraine...

Il y a un siècle, ce pays vivait une guerre civile intestine coriace. Cependant, le peuple était très assoiffé du sang juif et de terribles pogromes ravagèrent cette région du Sud de la Russie. A cette époque (1905-07), **150 000 juifs périrent**, que D.ieu venge leurs âmes, sous les coups de sabres et de pistolets de la populace locale... Et comme je parle de l'Ukraine, il faut savoir que cette région possédait une des plus grandes communautés juives d'Europe car la Russie avait interdit l'installation des communautés juives sur son territoire. Cependant, durant la dernière guerre les ukrainiens avec les allemands, de mémoires maudites, ont assassinés sauvagement la population juive autochtone. Un adage dit : "les nazis, Ymah Chémam, tuaient avec leurs mitraillettes, les ukrainiens avec leurs mains...". Au total près d'un million cinq cent mille juifs ont été assassinés durant cette période.... A l'époque, je reviens à l'histoire véritable, dans le début des années 1900, la Yéchiva de Novordok était installée dans la ville de Zitimir. Le Rav Elhanan Wasserman, que Hachem venge son sang, Yquom Damo, lors d'un séjour en Amérique avant la 2ème Guerre Mondiale rencontra son Roch Yéchiva, Rav Avraham Kalman Goldberg Zatsal, qui lui raconta le miracle du sauvetage de sa Yéchiva "Novordok" lors des Pogromes. Il dit : "C'était un jour de Shabbat. Les élèves de la Yéchiva profitèrent du Saint jour afin d'étudier. Même lorsque le soleil se coucha, qui annonçait la fin du Shabbat, les élèves continuaient leur étude du Talmud. Après la Havdala, ils prolongèrent à la lueur des bougies. Or à pareille époque, il y avait des soulèvements dans la population ukrainienne et des pogromes. La peur était grande dans la communauté de ne pas être considéré comme traître par une des parties, la communauté n'avait aucun intérêt entre les différents clans, mais comme on le sait bien, **la communauté est toujours responsable des maux de sa génération** !. Ce même Shabbat, le Rav Avraham Kalman Goldberg fit un rêve. Il vit un morceau de pain blanc alors qu'à l'époque le pain était noir et rassis. Les élèves étudièrent donc après la sortie du Shabbat jusque vers 22 heures. A ce moment un des responsables emmena du pain vieux et de l'eau en guise de Mélavé Malka pour raccompagner la Reine Shabbat. Cependant on entendit de grands coups répétés sur la vitre. Le cosaque, l'Ataman Simon Petlioura de mémoire maudite, entra dans l'enceinte de la Yéchiva accompagné d'un escadron avec une mine menaçante. Le Rav Goldberg s'avança dans sa direction afin de vérifier ses intentions. Or ce dernier hurla que tous les élèves étaient des espions à la solde de l'ennemi. Le rav Goldberg répondit que les élèves ne faisaient qu'étudier la Thora. Seulement ces paroles n'étaient pas audibles par les oreilles de l'ukrainien. Petlioura devint beaucoup plus menaçant et dit qu'ils seraient fusillés... Rav Avraham essaya de l'amadouer : "Si tu le fais, ce sera une grande faute envers D.ieu !". L'Ataman répondit dans toute son arrogance : "Imbécile, qui me dit quoi faire ? **Tout dépend de ma volonté ! Si je veux, je peux te tuer sur l'instant !** (voir mon développement sur Amalek)" Tout en parlant, il sortit son revolver de l'étui et le pointa en direction de Rabbi Avraham. Cependant, ce dernier ne bougea pas d'un iota. Son visage ne changea pas d'expression, et il dit avec beaucoup de calme : "**Si Hachem ne le veut pas, tu neourras rien contre moi.**" Petlioura fut déstabilisé, il

replaça son arme dans son étui et se tourna vers le reste des élèves : "J'ordonne que tout le monde se dirige immédiatement vers la forêt (en pleine nuit). Là-bas, vous serez fusillés". Les Bahourims se levèrent pour faire leurs derniers pas dans la forêt. **Toutefois, toutes les actions des hommes sont sous la Providence Divine.** Les élèves furent gardés par un groupe de soldats, mais au lieu de prendre le chemin vers la gauche (direction forêt) les soldats se trompèrent et se dirigèrent sur leur droite. Après quelques centaines de mètres ils se retrouvèrent devant la maison du commandant en chef de la région, le général Boukraski. Ce haut gradé sortit à la rencontre du groupe. Petlioura expliqua au général qu'ils s'agissaient d'un groupe de juif allié à l'ennemi qu'il fallait fusiller au plus vite. Le général répondit : "**Très bien, laissez-les moi je m'en occuperai personnellement.**" Boukraski fit descendre, dans un premier temps, le groupe de Bahourés yéchiva dans sa cave. Après quelques temps, le haut gradé descendit voir les jeunes et leur dit, "Mon père était curé. Or, **je sais que vous n'êtes pas des espions à la solde de l'ennemi. Je tiens à vous libérer mais pas immédiatement. Le temps ne s'y prête pas.**" Les Bahourims restèrent dans cette cave durant trois jours consécutifs. Ils étudièrent et prièrent. Boukraski, de mémoire bénie, apporta comme nourriture **du bon pain blanc** et du beurre, denrée très précieuse à l'époque. Rav Avraham se souvint alors de son rêve prémonitoire du **Shabbat** précédent. Le 4^{ème} jour, le général vint les libérer et donna à chacun **un passeport bleu qui signifiait un droit de sortie du territoire.** Ils partiront finalement sains et saufs d'Ukraine et le Rav Goldberg installera sa Yéchiva en Amérique. Lorsqu'il arriva aux USA, la communauté dévoila le prodige du sauvetage de la Yéchiva. Le fils du Rav Goldberg dit que son père n'avait jamais perçu cet histoire comme miraculeuse mais comme un enseignement pour les générations à venir ; **celui qui place sa confiance en D.ieu, la Providence Divine ne l'abandonne pas.** Parmi les élèves de la Yéchiva il y avait le fils de Rav Wasserman, Rav Sim'ha qui sera à l'origine de la yeschiva d'Aix les Bains, il est venu plusieurs fois à Paris à l'invitation du Rav Sitruk Zatsal pour donner des cours de Thora ainsi que le fils du Rav Isser Zalman Meltzer Zatsal. **Coin Hala'ha** : Ce Shabbat, il y aura une Mitsva de la Thora d'aller écouter la Paracha "Zakhor" sur un Sefer Thora (Cacher). Nécessairement les gens qui habitent loin de la synagogue devront faire un effort pour s'y rendre évidemment sans la voiture... Le jour de Pourim (Jeudi 17 mars) il faudra écouter par deux fois la Méguila d'Esther. Le soir (c'est-à-dire mercredi soir) et le lendemain. On pourra écouter sa lecture depuis la tombée de la nuit et ce, jusqu'à l'aube. Le jour, depuis le lever du soleil jusqu'à son couché. **Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut. David Gold**
Que le Ribono Chel Olam veuille protéger toutes les communautés juives en Ukraine, Russie et partout dans le monde
Une Réfoua Chléma pour Y'hiya Ben Zahari Zohara parmi les malades du Clall Israel
Et toujours la "Table du Shabbat" propose son magnifique support pour diffuser vos faireparts de mariage, bénédictions et Zivoug...
Une bénédiction de bonne santé à Chaïniss Léa Bat Myriam France à l'occasion de la clôture de sept années d'étude journalière du Michna Broua, Hazaq Hazaq VénitHazeq !

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav **Israël**
Abargel Chlita

Haméir Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Vayikra
Zakhor 5782

|145|

Parole du Rav



Aujourd'hui il y a des caméras de la taille d'un bouton de chemise. Un homme vient vers toi, il paraît habillé normalement et jamais il ne te viendrait à l'idée qu'il est en train de te filmer et qu'à 50 kilomètres de là, on te voit et on t'entend. Encore mieux que cela, il y a aujourd'hui des mouches, cela ressemble à une vraie mouche et elle enregistre l'image et le son en haute qualité. A 300 kilomètres un homme est derrière son écran, il voit et entend tout ce que tu dis et toi tu vois juste une mouche qui tourne dans ta chambre. Tout cela existe aujourd'hui, c'est la routine !

C'est juste pour montrer aux gens comme nous, comment l'oeil céleste voit et nous regarde ! Il y a des endroits où il est impossible d'entrer avec un téléphone. Pourquoi ? Car même un appareil tout simple éteint est un mouchard pour les forces de sécurité ! Les Sms deviennent une source de documentation...Rien n'est oublié, ne vous méprenez pas. Tout ce qu'Hachem a fait dans la technologie, c'est juste pour nous montrer comment Hachem nous observe et nous entend du ciel et qu'il sait tout ce qui se passe dans notre monde.

Alakha & Comportement



La tristesse (suite) :

- 13)** Entraîne l'homme dans de nombreuses souffrances dans son âme et dans son corps
- 14)** Éveille en l'homme des pensées d'hérésie et une envie d'idolâtrie
- 15)** Amène l'homme dans une solitude totale
- 16)** Donne naissance à une grande paresse et lourdeur en lui et plus encore dans l'observance de la Torah et des mitsvot
- 17)** Fait que l'homme ne sera jamais content de quoi que ce soit
- 18)** Son oeil ne sera jamais rassasié de sa richesse
- 19)** Engendrera que l'homme soit possédé directement par le yetzer Ara et par la klipa
- 20)** Fait que l'homme émette sa semence en vain (qui est l'une des fautes les plus graves)
- 21)** Fait que l'homme ne supporte plus l'environnement dans lequel il vit
- 22)** Provoque le décret divin de raccourcissement de sa vie.

(Hélev Aarets chap 8 - loi 2 page 509)

Le chemin pour se rapprocher d'Hachem



Cette semaine, notre paracha traite des lois des différents sacrifices. La Torah ordonne de ne pas amener comme offrande sur l'autel du levain et du miel, comme il est écrit : «Les offrandes que vous offrirez à Hachem, qu'elle ne soit pas fermentées, car nulle espèce de levain ni de miel ne doit fumer, comme combustible, en l'honneur d'Hachem» (Vayikra 2.11). De plus, immédiatement après cela, la Torah nous donne l'ordre de mettre du sel sur chaque sacrifice (sur un sacrifice de gros et petit bétail, sur un sacrifice de volatile et sur une offrande de farine), comme il est écrit : «Tout ce que tu présenteras comme offrande, tu la garniras de sel et tu n'oublieras pas ce sel, signe d'alliance avec Hachem, à côté de ton offrande : à toutes tes oblations tu ajouteras du sel» (Verset 13).

Nous allons expliquer maintenant ces commandements des offrandes au niveau de la primumiote, car toutes les questions inhérentes aux sacrifices ne viennent que pour donner à l'homme la volonté de se rapprocher de son Créateur et c'est pour cela qu'ils sont nommés "Korbanotes" issus d'un langage de rapprochement. Par conséquent, dans toutes les lois du Korban, il est possible et nécessaire de trouver de merveilleux indices et conseils pour ceux qui souhaitent se rapprocher d'Hachem Itbarah. Notre sainte Torah

ordonne de ne pas amener d'offrandes devant Hachem de levain et de miel. Le levain symbolise le degré d'orgueil et d'arrogance, c'est la nature du levain de devenir hamets en faisant gonfler la pâte. Quant au miel sucré, il symbolise le confort de ce monde et ses plaisirs. Donc, notre Sainte Torah nous enseigne que si nous voulons nous connecter à Akadoch Barouh Ouh, nous devons garder ces deux choses loin de nous : l'orgueil et l'amour des plaisirs. En effet la volonté d'Akadoch Barouh Ouh est de demeurer justement avec des gens qui ont de l'humilité et de la modestie, comme il est écrit : «Sublime et saint est mon trône ! Mais le Créateur est aussi dans les cœurs confus et humbles, pour revigorer l'esprit des humbles, pour vivifier le cœur des affligés» (Yéchayaou 57.15). Par contre sur l'orgueilleux, Akadoch Barouh Ouh dit : «Lui et moi nous ne pouvons pas résider ensemble» (Sota 5a). Il faut donc sortir le "levain" de son cœur afin de prendre conscience de la grandeur d'Hachem Itbarah.

De plus, quiconque souhaite se lier à Hachem Itbarah, sera obligé de renoncer à tout le "miel" et les plaisirs de ce monde en l'honneur du Créateur. Car le service divin exige beaucoup de travail, d'abnégation, de sacrifice et de dévotion qui sont l'exact opposé des désirs naturels de l'homme pour son corps et des besoins

Photo de la semaine



de son âme animale qui aspire aux plaisirs de ce monde et aux désirs de la chair. Contrairement au levain et au miel interdits comme offrandes, la Torah ordonne de saler chaque sacrifice, puisque le sel symbolise l'amertume et les épreuves (voir Bérahot 5a) et donc la Torah sous-entend que quiconque souhaite approcher Hachem Itbarah devra être prêt à accepter beaucoup d'épreuves, de difficultés, d'amertume et de crainte afin de mériter la proximité avec Hachem.

Tous les débuts sont difficiles, surtout quand l'homme veut se lier avec le côté de la sainteté. L'homme devra faire face à de nombreuses difficultés et repousser de nombreux désirs dans sa maison et à l'extérieur pour rejoindre le chemin de la sainteté. L'homme doit lutter contre le mauvais penchant de toutes ses forces et être prêt à accepter toute l'agonie du monde pour mériter la proximité avec Hachem. Il est certain, qu'après avoir surmonté de toutes ses forces toutes les souffrances et les difficultés sur son chemin, en fin de compte toute cette souffrance se transformera en bonheur, l'amertume en douceur et l'obscurité en grande lumière. Mettre du sel sur les korbanotes implique également le degré d'acceptation du joug dans le service divin. C'est-à-dire que l'homme doit prendre sur lui de servir Hachem pas seulement quand il ressent de la douceur et du plaisir dans son service divin, mais aussi quand son cœur est fermé et obstrué et n'en ressent aucun plaisir. Il se renforcera pour adorer Hachem par l'acceptation complète du joug de la royauté divine.

Et c'est ce que le peuple d'Israël a exprimé avant de recevoir la Torah: «Nous ferons et nous écouterons» (Chémot 24.7). Les mots "nous écouterons" symbolisent les périodes de la vie de l'homme où les enseignements de la Torah illuminent son cœur, il a un grand désir de les étudier et ils ont un goût sucré. Les mots "nous ferons" symbolisent les périodes de la vie de l'homme où il n'a pas envie de faire les mitsvot et d'étudier la Torah, mais qu'il les fait par par soumission totale au joug divin car c'est ainsi que l'a ordonné le maître du monde. C'est pour cette

raison que le peuple d'Israël a fait précéder les mots "nous ferons" avant les mots "nous écouterons" pour montrer qu'ils acceptaient la Torah et les mitsvot quelque soit la situation même s'ils n'en retiraient aucun plaisir.



Une autre chose est sous-entendue dans l'ordonnance de saler les sacrifices. Selon le midrach (voir Rabbénou Béhayé sur la paracha où est écrit salez vous salerez) lorsque Hachem a partagé l'eau le deuxième jour de la création du monde, il a placé une partie de

l'eau au-dessus du firmament et une autre sous le firmament sur la terre. Alors les eaux d'en bas commencèrent à pleurer en disant : «Malheur à nous qui n'avons pas mérité d'être placées en haut et d'être proches du Créateur».

Les eaux d'en bas se sentant trop éloignées d'Akadoch Barouh Ouh décidèrent de sortir de l'abîme et voulurent éclater et monter au ciel, jusqu'à ce qu'Hachem Itbarah les réprimande et leur demande de retourner à leur place. Akadoch Barouh Ouh leur a dit : «Puisqu'en mon honneur vous avez tant fait, les eaux d'en haut n'auront pas la permission de chanter mes louanges jusqu'à ce qu'elles reçoivent votre permission. De plus dans le futur vous serez rapprochées de l'autel des sacrifices avec le sel au moment de la cérémonie du nissouh amayim (libation des eaux)». Un autre midrach (voir Rabbénou Béhayé) rapporte que le monde entier est constitué d'un tiers de désert, d'un tiers d'endroits habitables et d'un tiers de mer. La mer a dit à Akadoch

Barouh Ouh : «Maître du monde, dans le désert la sainte Torah sera donnée, dans les zones habitables sera construit le Bet Amikdash, mais sur moi qu'est-ce qui va

«Le secret du service divin se trouve dans la phrase : «Nous ferons et nous écouterons»»

être placé ?» Akadoch Barouh Ouh lui a répondu : «Dans le futur les enfants d'Israël répandront le sel que tu contiens sur l'autel des sacrifices».

Nous constatons selon ces deux merveilleux midrachimes que l'obligation de mettre du sel sur les sacrifices est le résultat de l'immense envie que les eaux inférieures ont ressentie pour se rapprocher du Créateur du monde. Et c'est ce que la Torah sous-entend pour chacun de nous : plus nos sanglots et notre désir de nous lier à Hachem Itbarah seront forts, plus grande sera notre proximité avec Akadoch Barouh Ouh.

Citation Hassidique



"Sept choses distinguent un homme sage d'un homme sot :

- (1) Le sage ne prend jamais la parole de lui-même devant celui qui est plus grand que lui en sagesse
- (2) Il n'interrompt pas son interlocuteur
- (3) Il ne répond jamais avec empressement
- (4) Il interroge systématiquement et répond avec une grande pertinence
- (5) Il répond méthodiquement aux questions dans l'ordre où elles ont été posées
- (6) Quand il ne sait pas répondre ou n'a pas compris la question, il dit honnêtement qu'il ne comprend pas
- (7) Il accepte ce qui est vrai. Par contre le sot, lui, fait tout le contraire."

Pirké Avot Chapitre 5 Michna 9

Extrait tiré du livre : Imré Noam - Sefer Vayikra - Vayikra Maamar 8 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

”ב' קדוש אלהיך דודך מלאך בך ובלבך ליגשתו”



Connaître la Hassidout



Comme un noyau de datte qui donnera un grand palmier

Dans le chapitre précédent, l'Admour Azaken a expliqué que chaque homme du peuple d'Israël, quelle que soit la situation dans laquelle il se trouve, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il soit un géant spirituel ou le plus petit des petits, est relié à son prochain par un dénominateur commun : Chaque juif possède une âme divine. Iyov a déclaré à ce sujet : «Une véritable partie inhérente à Hachem» (Iyov 31.2). C'est le secret qui se cache derrière l'idée de «Ne faites honte à personne» (Avot 4.3). Il ne faut faire honte à personne, qu'Hachem nous en préserve, car chaque membre du peuple d'Israël possède cette étincelle et cette étincelle que l'autre personne possède, peut être encore plus grande que la sienne et c'est pourquoi il faut être très prudent.

Il est donc impératif de traiter chaque personne avec beaucoup de respect. Comme nous le voyons dans le Guémara (Taait 20a) : Éliaou Anavi de mémoire bénie, a été prêt à se déguiser en homme laid qui perd la face, de passer d'un ange extraordinaire à un individu grossier, seulement pour éduquer Rabbi Élaraz fils de Rabbi Chimon afin de lui apprendre comment se comporter vis à vis d'une création d'Hachem. Un homme qui a intériorisé ce principe au plus profond de sa personne, qui sait qu'il ne faut jamais blesser personne, finira par gagner le monde entier. C'est pourquoi il est écrit : «Et les intègres s'y maintiendront» (Michlé 2.21). Quels sont ceux qui resteront finalement ? Seulement les gens intègres qui sont prêts à renoncer à leur honneur pour ne pas faire honte aux autres. On ne devrait jamais utiliser un surnom moqueur envers quelqu'un d'autre, car même si à

notre avis, il a un défaut corporel, son âme est sans imperfection. A ce propos, il est écrit : «Tu es toute belle, mon amie et tu es sans défaut ma



bien aimée» (Chir Achirim 4.7). Il est aussi écrit : «Celui qui marche dans la justice, parle avec droiture...Celui qui bouche ses oreilles aux propos sanguinaires, ferme les yeux pour ne pas se complaire au mal...son pain lui est assuré, sa portion d'eau est garantie. Ses yeux contempleront le roi dans sa splendeur» (Yéchayaou 33.15-17). La Guémara explique (Makot 24a) : «bouche ses oreilles aux propos sanguinaires», est celui qui n'écoute pas, sans réagir, des propos humiliants contre un érudit en Torah.

Un tel homme qui n'écoute jamais de mauvais propos sur les autres, mérite d'atteindre trois niveaux : «Il atteindra les hauteurs-Il résidera à côté d'Hachem-Les forteresses rocheuses seront sa défense». Tout comme il est impossible de briser une roche, il sera aussi impossible de l'écraser. Plus important encore, il contempera le Roi dans sa splendeur. Il est récompensé par le même attribut, puisqu'il honore chez chacun de nous cette étincelle d'Akadoch Barouh Ouh, Hachem aussi l'honorera. C'est un principe fondamental dans la vie. Dans tous les domaines de la vie, il faut toujours se rappeler : «Que

l'honneur de ton prochain te soit aussi cher que le tien» (Avot 2:10). Une personne qui se comporte de la sorte, ne se retrouvera jamais dans une situation où elle aura honte, ni aucun membre de sa famille, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute sa descendance, car ils sont appelés les enfants bénis d'Hachem. Il est impératif de revoir cet enseignement à notre table de chabbat, ainsi qu'à chaque fête familiale et chaque fois que notre famille se réunit. Comme nous sommes très occupés toute la semaine, Akadoch Barouh Ouh nous a donné le chabbat et de nombreuses célébrations importantes, afin de profiter de l'occasion pour transmettre ces messages courts, qui sont vraiment fondamentaux.

Cette leçon est comme un noyau de datte. Même s'il paraît très petit, après avoir pris racine dans le sol, il se transformera en un grand palmier qui produira de nombreuses dattes. Pour cette raison, il faut toujours parler à la table de chabbat de l'amour d'Israël. Si nos enfants méritent d'avoir la Ahavat Israël, jamais ils ne prononceront de leur bouche des paroles de commérage, de grossièreté ou de légèreté contre leurs prochains, ils seront toujours prudents. Tout ce qu'un homme affronte dans la vie, que ce soit psychologiquement, verbalement ou financièrement, il doit le traiter comme un test qu'il doit surmonter. Il doit se dire : «Si Avraham Avinou a réussi à surmonter dix épreuves, je peux au moins en surmonter une». Ce que vous devez recevoir, Hachem Itbarah fera en sorte qu'il vous soit rendu par divers moyens. Il ne vaut pas la peine de nuire à votre sainte âme.

// suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre : Betsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapter 3
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	18:31	19:38
Lyon	18:22	19:27
Marseille	18:21	19:24
Nice	18:14	19:16
Miami	18:09	19:03
Montréal	17:36	18:41
Jérusalem	17:28	18:19
Ashdod	17:26	18:24
Netanya	17:25	18:23
Tel Aviv-Jaffa	17:25	18:16

Spécial Pourim:

- 10 Adar 2: Rabbi Yéhia Adaène
 11 Adar 2: Rabbi Haïm Yossef David Azoulay
 12 Adar 2: Rabbi Moché Fardo
 13 Adar 2: Rabbi Moché Feinstein
 14 Adar 2: Rabbi Moché Malka
 15 Adar 2: Rabbi Haïm Kamile
 16 Adar 2: Rabbi Pinhas Menahem de Gour

NOUVEAU:

En donnant de tout
notre cœur
nous serons sauvés
de tous les maux !

L'âme n'a pas de prix !

**Zékher
Mahatsit
Ashékel**

054.943.93.94

Histoire de Tsadikimes

Rabbi Yaacov Israël Kanievsky est né en 1899 dans la ville ukrainienne d'Horon-Steipel. C'est de cette ville qu'il tirera son fameux surnom mondiallement connu, de "Steipeler". Son père, Rav Haïm Peretz, est un hassid de Tchernobyl et le chohet de la ville. Il décède alors que son fils n'a que sept ans. Vers l'âge de onze ans, sa mère n'arrivant plus à nourrir le jeune Yaacov Israël le confie à des émissaires de la yéchiva de Novardok, en leur disant : «Prenez-le avec vous à la Yéchiva. Là-bas, au moins il aura de quoi manger à sa faim». Progressant rapidement et ayant acquis une véritable réputation d'érudit, Rabbi Yaacov Israël est envoyé à l'âge de 19 ans à Rahatchow pour y établir une yéchiva. Cependant, la Révolution russe bat son plein et le Steipeler est enrôlé dans l'Armée rouge. Malgré toutes les difficultés endurées, il continue à respecter scrupuleusement toutes les mitsvot de la Torah. En 1934, il rejoint son beau-frère Rav Karéltz en Erets Israël à Bnei Brak. Suite à la disparition du Hazon Ich, il prend la direction de son kollel. Malgré sa renommée mondiale, le Steipeler fuit la publicité et vit dans un quartier modeste en se consacrant à l'enseignement, à l'écriture et aux œuvres de charité.

Beaucoup d'histoires sont relatées sur ce géant de la Torah mais il faut savoir que derrière ce grand érudit, il y a aussi un homme au grand cœur. Un fidèle du Rav nous relate ces deux événements : Pendant des années, j'ai été sofer stam (scribe) et un jour j'ai été contacté par le bureau du Rav. Le Steipeler m'a demandé de lui vérifier un Sefer Torah. Bien sûr, j'ai accepté sur le champ, je me préparais à partir chez le Steipeler et en ouvrant la porte, j'ai eu un choc. Rabbi Yaacov Israël se tenait déjà dans l'embrasement de la porte de mon appartement avec le Sefer Torah dans les mains. Très vite, je l'ai invité à entrer en lui prenant le Sefer Torah des mains. Nous nous sommes assis et avons vérifié le Sefer Torah et comme cela nécessitait beaucoup de corrections prenant beaucoup de temps, j'ai suggéré au Rav de laisser le Sefer Torah chez moi afin de le corriger tranquillement.

Le Steipeler m'a regardé attentivement et m'a demandé : «Où allez-vous placer le Sefer Torah en attendant ?» J'ai montré simplement une étagère dans ma bibliothèque, où le Sefer Torah pouvait être correctement conservé. A ma grande surprise, le Steipeler a regardé la bibliothèque et a dit : «Non, ce n'est pas un bon endroit, vous devrez trouver un autre endroit pour le ranger ou je ne pourrai pas vous le laisser». Complètement abasourdi, j'ai demandé au Rav en quoi cette bibliothèque n'était pas

appropriée pour recevoir le Sefer Torah. J'étais très anxieux, je me demandais si le Rav avait vu quelque chose de particulier dans mon salon qui risquait d'invalider, qu'Hachem nous en préserve le Sefer Torah. Le Steipeler comprenant mon étonnement m'a expliqué simplement avec un grand sourire apaisant : «Ne vous inquiétez pas, il n'y a rien de grave. Je vois simplement que votre épouse a placé dans cette bibliothèque de beaux objets de valeur. Une femme veut que sa maison soit belle et bien tenue. Vous ne pouvez donc pas placer le Sefer Torah ici aux dépens des goûts de votre chère femme...»



Voici un autre événement : Un Juif qui avait la crainte du ciel et qui était un professeur très renommé dans son domaine, priait dans la synagogue Lederman à Bnei Brak pendant de nombreuses années. Tous les érudits de la synagogue Lederman, y compris le Steipeler, admiraient beaucoup sa crainte du ciel et sa droiture.

Ce professeur vivait dans le quartier de Ramat Ahayal, dans le nord-est de Tel Aviv, et venait chaque chabbat à pied de chez lui pour prier à Lederman en faisant plus d'une heure de route. Un chabbat d'été très chaud, le professeur avait préparé un kiddouch pour tous les membres de la synagogue en l'honneur de la naissance de sa petite-fille. Pour le kiddouch, des plats et des rafraîchissements particulièrement raffinés étaient disposés sur la table dans la salle attenante à la synagogue. Le Steipeler y est entré après la prière et s'est assis à côté de moi. Les fidèles se sont assis, ont apprécié les délices proposés par le professeur et ont écouté des paroles de Torah de l'un des plus grands Talmid Hahamim de Lederman.

Soudain, le Steipeler a fait un geste avec sa main et a dit un peu sèchement : «Assez» L'érudit qui était en plein milieu de son exposé, a mis fin instantanément à sa dracha. Le Steipeler a alors expliqué à ceux qui l'entouraient : «Mes chers amis, nous mangeons, buvons et profitons de belles paroles de notre sainte Torah, mais à la maison, nos femmes et nos enfants nous attendent. Ils ont chaud, faim, soif et veulent commencer le repas de chabbat. Nous devons donc nous dépêcher afin de ne pas leur causer de souffrances». C'est en cela qu'on reconnaît la vraie grandeur d'un tsadik.

Plus de 150 000 personnes ont assisté à son enterrement le 10 août 1985. Son fils, Rabbi Haïm Kanievsky, a suivi la voie de son père et est actuellement l'une des principales autorités rabbiniques du monde.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons



hameir laarets



054-943-9394



Un moment de lumière